

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2120 - MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2014

Sondage Les Points

La cote de Matata Ponyo en chute libre

L'opinion du chef du gouvernement est au plus bas (53%) avec une tendance baissière enregistrée depuis le mois de mai et la plupart des ministres sont moins performants qu'il y a une année, constate le récent sondage de l'institut Les Points. Parmi les actions positives, les Kinois retiennent la participation du Premier ministre au forum Allemagne-Afrique et les contacts établis avec les personnalités allemandes à leur avantage. Le ministre de la Santé Félix Kabange Numbi à qui l'on reconnaît le mérite d'avoir pris

des mesures idoines pour éviter la propagation à grande échelle de l'épidémie à virus d'Ébola vient en tête de liste passant de 55% en août à 63% en ce mois de septembre 2014.

La longue attente du gouvernement de cohésion nationale est présentée par le sondeur comme l'élément principal de l'immobilisme latent de plusieurs ministres.

Les élans novateurs et rénovateurs ont cédé la place à une simple figuration, constate l'institut Les Points. [Page 13](#)



Matata Ponyo

INTERVIEW

Me Katako Okende Nicolas : « L'interminable crise congolaise est d'abord constitutionnelle »

Dans un entretien avec *les Dépêches de Brazzaville*, Me Katako Okende va au-delà du débat classique sur la possibilité de réviser la Constitution de la RDC et propose plutôt une totale rédaction de ladite Loi fondamentale répondant à la volonté du pouvoir constituant originaire. Le premier vice-président de l'Alliance des mobutistes, juriste de son état, estime que ce schéma est salutaire pour le pays pour autant qu'il fermera définitivement la longue parenthèse de l'imbroglio constitutionnel. Plus que jamais, fait-il remarquer, il faut mettre le Congo-Zaïre sur le rail, sur la voie d'une réelle République, d'une réelle démocratie, d'une réelle majorité et d'une réelle opposition fondées sur le respect effectif des textes et sur l'organisation des élections crédibles, œuvre d'un souverain conscient de ses choix et capable de les défendre. [Page 12](#)



BUKANGA-LONZO

Les premiers maïs industriels sur le marché dès mars 2015

Le Premier ministre Augustin Matata Ponyo s'est rendu, le 22 septembre, sur le site du Parc agro-industriel à Kenge (Bandundu) pour le lancement officiel du premier semis industriel du maïs après l'inauguration officielle du site de Bukanga-Lonzo, à 240 km au nord-est de Kinshasa. Après les premières graines de maïs semées le lundi, l'on projette la production des premiers maïs industriels « made in DRC » au mois

de mars 2015.

Cette première activité se développe sur une superficie de 5.000 hectares dans un Parc agro-industriel, le tout premier du genre, qui s'étend sur 75.000 hectares. À terme, le site pourra produire quatre tonnes par hectare. Pour la réussite du projet, la primature a appelé au soutien infaillible des autorités coutumières, précisément dans l'encadrement de la population autochtone. [Page 13](#)

SANTÉ

Les responsables des établissements scolaires impliqués dans la lutte contre le virus Ébola

La commission communication du Comité national de coordination de la lutte contre la maladie est à pied d'œuvre depuis la déclaration de l'épidémie à virus Ébola en Afrique de l'Ouest et dans la province de l'Équateur dans le village de Djera en RDC. Au cours d'une journée de sensibilisation organisée par cet organe en partenariat avec le projet C-Change/FHI360, les chefs des établissements scolaires ont été éduqués sur le danger que représente Ébola et sur les moyens de le prévenir en observant quelques règles élémentaires d'hygiène.

Après les journalistes et les confessions religieuses, cette structure spécialisée du ministère de la Santé publique a ciblé les responsables des établissements scolaires pour leur parler de cette maladie grave. Les échanges ont tourné autour des symptômes, des modes de transmission et de la prévention de la maladie. [Page 13](#)

FOOTBALL

Yannick Bolasie buteur avec Crystal Palace contre Everton

L'international congolais Yannick Bolasie de Crystal Palace est en forme en ce début de championnat en Angleterre et pourra certainement faire partie du onze de départ de la RDC contre la Côte d'Ivoire le 11 octobre à Lubumbashi en troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations/Maroc 2014. Il a inscrit le but victorieux de son club le week-end dernier en Premier League anglaise contre Everton battu par trois buts à deux. Tout a pourtant bien commencé pour Everton qui évoluait à domicile avec l'ouverture du score à la neuvième minute par l'international belge de souche congolaise Lukaku.

Notons que c'est la première victoire de Crystal Palace cette saison, un succès qui arrive à la cinquième journée de la Premier League et permet à Bolasie et ses coéquipiers d'occuper la quinzième position avec cinq points glanés. [Page 13](#)

ÉDITORIAL

Envol

À ceux qui doutaient, chez nous, de la nécessité de favoriser l'émergence d'une compagnie aérienne congolaise, la grève des pilotes d'Air France est là pour les faire changer radicalement d'avis. Car le comportement aberrant de ces techniciens à l'égard des pays que dessert la compagnie française sur les cinq continents traduit une forme de mépris insupportable à tous égards.

Dans le même temps où il déstabilise la puissante machine commerciale qui les fait vivre – fort bien au demeurant – le mouvement suicidaire des pilotes démontre, en effet, que les dommages causés aux clients des pays desservis par les avions d'Air France sont perçus par eux comme nuls et nonavenus. Peu importe les problèmes personnels et collectifs, parfois dramatiques, que cette grève génère ailleurs qu'en France, l'essentiel pour ces techniciens est de faire plier leur direction, de voir aboutir leurs revendications égoïstes, de protéger par tous les moyens le statut privilégié qui est le leur.

À plusieurs reprises nous avons écrit, ici même, que le quasi monopôle détenu par Air France sur une bonne partie de l'Afrique est une aberration héritée de la période coloniale à laquelle il faudra tôt ou tard mettre un terme. Et cela nous a valu l'ire des représentants de la compagnie qui ont bloqué purement et simplement la distribution de notre quotidien dans ses avions. Aussi, avons-nous accueilli avec soulagement la naissance de la compagnie ECAir et noué avec celle-ci des accords qui n'ont cessé de se renforcer au cours des derniers mois.

Une année après la conclusion de ce partenariat gagnant-gagnant, nous sommes bien placés pour dire et écrire que si elle poursuit sa marche en avant, sans dévier d'un pouce, la compagnie congolaise deviendra vite incontournable. Non seulement elle contraindra Air France et les autres compagnies internationales à pratiquer enfin des tarifs raisonnables, mais elle s'imposera simultanément comme l'un des moteurs de l'intégration régionale que nous appelons tous de nos vœux.

Oui le temps est venu pour l'Afrique de s'affranchir, dans ce domaine comme dans bien d'autres, de la tutelle des pays qui la colonisèrent jadis. La grève des pilotes d'Air France est là pour le confirmer de façon brutale.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Les observateurs nationaux édifiés sur le calcul des résultats des votes

L'initiative du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo vise à permettre aux différents observateurs nationaux de comprendre le mécanisme de calcul des résultats d'un vote à la proportionnelle tel que c'est le cas pour ce scrutin du 28 septembre.

Le séminaire, organisé le 23 septembre à Brazzaville concerne les observateurs nationaux qui se déploieront dans les bureaux de vote. Comment se fait le calcul des résultats électoraux ? Telle est la question à laquelle ils devraient pouvoir répondre désormais même s'il ne leur revient pas de procéder à ce calcul.

En effet, il ne s'agit pas, comme l'a souligné un des participants, d'aller calculer les résultats de vote mais de connaître les modalités. Ce calcul a porté sur le scrutin majoritaire uninominal à deux tours, la représentation proportionnelle avec le calcul du quotient électoral, les éléments constitutifs du résultat des élections avec les électeurs inscrits, les votants et enfin, la

détermination du résultat.

Il leur a été expliqué les droits et les devoirs d'un observateur dans un bureau de vote ainsi que les obligations auxquelles il est tenu au nombre desquelles : la liberté de circuler sur tout le territoire national, de communiquer avec tous les partis ou groupements politiques et autres organisations sociales, d'accéder librement aux bureaux de vote une fois qu'ils se sont faits identifier auprès du président pour observer les opérations de vote et s'assurer que les élections se déroulent dans de bonnes conditions. S'adressant aux participants, le commissaire du comité de suivi, Marius Mouambenga a longuement insisté sur les objectifs

de l'observation électorale qui appelle à garantir l'intégrité du processus électoral, à conforter la confiance des acteurs nationaux dans le processus électoral, à contribuer à l'acceptation des résultats par les parties prenantes, etc. Il s'est appesanti par exemple sur l'article 8 du décret n°2007-309 du 15 juin 2007 qui détermine les modalités de l'observatoire national et international des élections. L'article stipule que les manquements à ces obligations par les observateurs des élections font l'objet d'un rapport de l'autorité compétente au ministère en charge des élections et à la commission nationale d'organisation des élections.

Ces manquements, a-t-il fait savoir, peuvent entraîner le retrait de l'accréditation. Pour terminer, Marius Mouambenga a exhorté ces derniers à la neutralité sur le terrain.

Jean Jacques Koumbema

Le plaidoyer du PCT pour convaincre les électeurs de Ouenzé

Les treize candidats du Parti congolais du travail (PCT) dans le 5^e arrondissement de Brazzaville ont échangé, le 20 septembre, avec les électeurs du quartier 59 à Mpila (Gallieni). S'adressant aux populations, la tête de liste du PCT Ouenzé, Dominique Ondzé, a déclaré : « Nous savons qu'il y a plusieurs partis, le président de la République et le secrétaire général du PCT sont des fils de Ouenzé, le siège du parti

se trouve aussi dans notre arrondissement, ne les décevez pas. Nous savons que notre arrondissement a des problèmes, mais donnons plus de conseils au PCT pour que nos doléances soient écoutées auprès des autorités », a-t-il indiqué.

Sur la liste du PCT Ouenzé, figurent quatre femmes dont Virginie Awé. « Le grand message que nous apportons à nos potentiels électeurs de Ouenzé, c'est d'aller massivement

voter le 28 septembre pour les candidats du PCT parce que nous voulons rafler les treize sièges de Ouenzé. Une fois élus, nous allons beaucoup nous appesantir sur l'assainissement de nos quartiers, vous savez, Ouenzé a été le théâtre des événements du 4 mars, donc il y a encore beaucoup de quartiers qui sont très sales », a ajouté celle qui vient après la tête de liste.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AFFAIRES

Congolais et Allemands échangent sur les opportunités d'investissement

Sur le thème « Les opportunités d'investissement au Congo, pour la création des entreprises et des emplois », s'est tenu le mardi 23 septembre au ministère des Affaires étrangères et de la coopération à Brazzaville, le Forum économique germano-congolais qui a regroupé les hommes d'affaires du Congo et ceux de l'Allemagne.

Après leur rencontre avec les opérateurs économiques de Pointe-Noire, le 22 septembre, les chefs d'entreprises allemands sont arrivés à Brazzaville où ils ont été édifiés sur les possibilités d'investissements au Congo. Leurs partenaires du Congo ont, en ce qui les concerne, eu la possibilité de découvrir les différents secteurs d'activités des entreprises allemandes après la présentation faite par Christoph Kannengierber, chef de la délégation de la mission allemande au Congo.

Pour donner plus de lumière sur les potentialités économiques du Congo, le ministre à la présidence, chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault, a passé en revue les différentes zones économiques que sont Pointe-Noire, Ollombo-Oyo, Brazzaville et Ouessou en insistant sur les profits que pourraient tirer les entreprises étrangères qui consentiront à intervenir dans plusieurs secteurs porteurs.

La délégation allemande a ainsi réalisé que le Congo

regorge d'énormes potentialités naturelles et que celles-ci peuvent intéresser des investisseurs dans des secteurs variés tels l'exploitation forestière ou pétrolière, l'agriculture et l'élevage, les mines, l'agro-industrie, la pêche, etc. Dans son discours de circonstance, le ministre d'État, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada, qui dirigeait les travaux, a loué l'excellence de la coopération germano-congolaise marquée, entre autres, par des visites des délégations allemandes à Brazzaville mais aussi par l'existence d'un cadre juridique favorable à l'investissement allemand. Cette coopération porte es-

sentiellement sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements. « Cette fréquence des visites est la preuve que des opportunités d'investissement existent. Elles doivent être utilisées pour matérialiser la volonté politique maintes fois exprimée par les dirigeants de nos pays pour relancer la coopération bilatérale, notamment au plan économique », a déclaré le ministre d'État.

Rodolphe Adada a saisi cette occasion pour inviter l'Allemagne, première puissance en Europe et réputée pour son savoir-faire technologique et son puissant secteur privé à « reprendre sa place dans le processus du déve-

loppement économique du Congo » au moment où est mis en œuvre le programme de modernisation et d'industrialisation du pays. « Les opportunités d'investissement y sont nombreuses comme vous avez déjà pu vous en rendre compte après toutes ces missions (...). Je vous invite donc à saisir toutes ces opportunités », a ajouté le ministre d'État.

De son côté, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Congo, Thomas Strieder a prié les hommes d'affaires de son pays à tout faire « pour tirer profit » des opportunités d'affaires au Congo.

Nestor N'Gampoula

ÉLECTIONS LOCALES

Pierre Ngolo mobilise militants et cadres du Pct

L'organisation et la mobilisation des troupes ont été les principales orientations données le 20 septembre par Pierre Ngolo, secrétaire général du Parti congolais du travail (Pct), lors de son adresse aux différents animateurs du parti à Pointe-Noire.

Le Parti congolais du travail sera présent dans les 111 circonscriptions du Congo retenues lors des élections locales a dit d'emblée Pierre Ngolo et d'ajouter : « Nous voulons jauger là le poids réel du Pct sur toute l'étendue du territoire national. De nombreux partis pratiquement inexistant hier ont retrouvé de l'allant et sont prêts à créer les conditions d'une alternance. Nous devons bien tenir compte de cela. D'autres donnent à ce scrutin, une autre posture en voulant le transformer en une sorte de référendum portant sur le changement de la constitution. Il y en a qui s'investissent pour que cette élection soit un véritable échec. Ils usent de tous les moyens. D'autres ont pris la décision de ne pas pratiquer la politique de la chaise vide et se sont engagés à faire mordre la poussière au Pct parce que l'échec à cette élection comme la victoire d'autres forces que celles du Pct pour eux est l'illustration que le Pct et son chef ne bénéficient plus du soutien du peuple ».

Ainsi, Pierre Ngolo a demandé la mobilisation générale des membres, sympathisants, des jeunes de la Force montante congolaise, des femmes de l'Organisation des femmes du Congo, des citoyens jaloux de la paix, de la sécurité, de la démocratie, soucieux du développement du Congo pour faire que le 28 septembre, les

listes du Pct obtiennent le maximum de suffrages afin que le parti sorte de cette consultation fort et plus grand. « Pour cela, l'organisation et la mobilisation des troupes par la fédération de Pointe-Noire sont nécessaires. Celle-ci doit agir sur tous les comités, qui à leur tour agissent sur les sections puis à leur tour, sur les cellules et noyaux pour que partout, le sympathisant du Pct sache que le combat ce n'est pas celui de ceux investis mais celui du parti. Les membres du parti à tous les niveaux doivent être les acteurs principaux de la campagne, parce que ceux qui sont retenus sont les représentants du Pct. La fédération de Pointe-Noire doit mettre à contribution tous les élus : députés, sénateurs, qui doivent se jeter à l'eau pour que leur influence contribue à élever le niveau de l'électorat favorable au Pct car on ne peut pas bénéficier des faveurs du parti et créer les conditions de son échec ».

Compte tenu de l'enjeu du scrutin des locales, le secrétaire général du Parti congolais du travail a exigé aux candidats investis d'établir un programme et d'élaborer un budget, le tout sous la direction de l'équipe de campagne. Ce programme doit tenir compte des activités d'envergure (carnaval, meeting) et des activités de proximité au cours desquelles les candidats doivent sillonner quartiers par quartiers, rues par rues. Le 26 septembre, date de la clôture de la campagne électorale, on doit sentir une autre dynamique dans la campagne du Parti congolais du travail. L'enjeu est si grand que nous devons taire tout ce que nous avons comme contradiction a conclu Pierre Ngolo.

Hervé Brice Mampouya

L'UDR-Mwinda rappelle à ses militants sa non-participation au scrutin

Dans un communiqué de presse publié le 22 septembre à Brazzaville, l'Union pour la démocratie et la république (UDR-Mwinda) a rappelé à ses membres qu'elle ne prend pas part aux élections locales du 28 septembre.

À cet effet, le bureau politique de ce parti a noté qu'une confusion est en train de se créer lors de la campagne électorale faisant croire à la population que cette formation politique participe au scrutin du 28 sep-

tembre. Il tient à lever cette équivoque et à rappeler que l'UDR-Mwinda a été créée le 7 octobre 1992 par André Milongo Ntsatouabantou Milongo. À ce titre, son nom et son logo sont protégés conformément à la loi sur la propriété intellectuelle. En outre, l'UDR-Mwinda authentique dont les annonces préélectorales sont visibles sur la place publique est « différente » de l'Udr-Mwinda tout court.

Ce parti d'André Milongo rappelle aux militants qu'il ne prend pas part au scrutin local

du 28 septembre pour des raisons qui lui sont propres, liées en grande partie aux conditions d'organisation de cette élection politique populaire.

Il a invité ses militants et sympathisants à s'abstenir de toute activité liée aux dites élections. Tel n'est pas le cas pour sa rivale, l'UDR-Mwinda authentique dirigée par Stéphane Milongo qui, comme en témoignent des affiches de campagne déployées dans le pays, participe au scrutin.

Roger Ngombé

Elphie Schella Tsana se représente en 2014

Candidate en 2008 aux élections locales pour le compte du Parti républicain et libéral (PRL), Elphie Schella Tsana vient de se relancer dans la course en tant qu'indépendante à Talangaï. Elle est troisième d'une liste

qui comprend treize personnes dont la tête est Luther Mbongo. Juriste de formation, cette femme a toujours été proche de la population. Conscient des problèmes de la jeunesse et de son poids dans le développement du pays, Elphie Schella Tsana

consacre à cette couche l'essentiel de son temps et de son discours.

Au nombre des thématiques développées, le banditisme qui guette les jeunes urbaine au point de compromettre leur avenir. Pour éradiquer la délinquance, Elphie Schella Tsana et ses colistiers pensent que seule une meilleure éducation peut sauver la jeunesse. Un discours qui s'appuie sur le niveau de scolarité jugé bas.

« Il faut que tous les jeunes regardent dans la même direction. Nous voulons faire comprendre aux jeunes que la vie ne se limite pas qu'aux loisirs et plaisirs récréatifs », tel est le message transmis par ces candidats indépendants dont fait partie celle que de nombreux sympathisants appellent déjà par « Sche » comme on a pu le vivre lors des descentes dans les rues et quartiers du 6^e arrondissement.

Nancy France Loutoumba





REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 06 668.24.31 / 05 568 87



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 020-MEFPPPI-PADE-CPM 2014
Relatif au recrutement d'un Consultant national devant renforcer les capacités du personnel en charge de la production d'eau minérale

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, l'Unité de Coordination procède au recrutement d'un Consultant national devant renforcer les capacités du personnel en charge de la production d'eau minérale.

I – PROFIL (Qualifications académiques et professionnelles) :

a-Avoir au minimum un diplôme de technicien supérieur en agroalimentaire (BAC+ 3)

b-Avoir au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine de l'agroalimentaire.

c-Avoir une bonne connaissance de la microbiologie et de la chimie alimentaire ;

d-Avoir une bonne connaissance des procédés technologiques de production d'eau minérale ;

e-Avoir une expérience avérée dans l'encadrement des équipes et de la formation du personnel d'entreprise.


III- DUREE DU MANDAT
La durée de la mission est de 6 mois renouvelable après évaluation jugée satisfaisante par le bénéficiaire.

IV-PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT
Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011.

V-CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE
Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le vendredi 10 octobre 2014 aux adresses indiquées ci-dessous.

VI-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacadev@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville le 18 septembre 2014
Le Coordonnateur a.i
Benoît NGAYOU



CENTRE AFRICAIN POUR LE DROIT & LE DEVELOPPEMENT

7^e édition du CONGRES AFRICAIN DES JURISTES D'AFFAIRES - COJA 2014 -

Thème central :
« Droits, pratiques et contentieux fonciers et immobiliers en Afrique »

Le CADEV organise, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la VII^e édition du Congrès Africain des Juristes d'Affaires (COJA 2014). Ce sera du 7 au 9 octobre 2014 à Brazzaville.

Le **COJA**, qui se tient régulièrement depuis 2008 dans un pays différent, est aujourd'hui la plus grande rencontre annuelle de Juristes dans l'espace OHADA.

Organisé autour de nombreuses présentations techniques et ateliers d'échanges, l'édition de Brazzaville portera, entre autres, sur les sujets ci-après, tous d'un intérêt pratique éloquent :

- L'analyse de la procédure et du contentieux du titre foncier à travers différents pays ;
- Le contentieux de la vente foncière et immobilière, y compris les problèmes liés aux successions ;
- L'étude des problèmes fonciers posés par les infrastructures publiques et privées : Déclaration d'Utilité Publique, expropriations, déguerpissements et indemnisations ;
- L'étude des contrats d'exploitation foncière signés par les Etats et les investisseurs fonciers (agro-industries, mines, pétroles) étrangers, y compris le règlement des contentieux y relatifs devant les instances arbitrales internationales (CIRDI, CCI) ;
- L'étude des garanties bancaires immobilières ;
- La sécurisation de l'immobilier d'entreprise : valorisation des espaces fonciers, gestion des immeubles d'entreprise, gestion des emprises foncières et des relations avec les riverains et autres exploitants mitoyens.
- La pratique de la vente aux enchères d'immeubles : procédure et contentieux ;
- L'étude du régime juridique et fiscal ainsi que le mode de gestion des Sociétés Civiles Immobilières.

La teneur et la complexité des sujets, ajoutées à la diversité de nationalités et d'horizons professionnels des intervenants confirmés et des participants attendus augurent des échanges riches, houleux et édifiants. De ce point de vue, le COJA 2014 s'inscrit dans l'esprit des six précédentes éditions et conforte la dimension hautement pédagogique et professionnelle de cette manifestation unique en son genre.

Le COJA 2014, ouvert à tout l'espace OHADA, s'adresse aux Juristes d'entreprises, aux professionnels du droit et magistrats, aux entreprises publiques et privées, aux administrations dédiées, aux Promoteurs immobiliers et à toute personne intéressée par les questions foncières/immobilières.

Frais de participation : 500 000 F cfa ou 1000 USD, comprenant la participation au Congrès, la documentation, les pauses-café et repas ainsi que l'excursion touristique.

Date limite pour les inscriptions : 30 septembre 2014.

Informations – Inscriptions – Paiements :
CADEV, Brazzaville, Rue MFOA, Centre-ville - Tel: +242 05 589 98 00 / 06 688 77 77
Email: cadev@cadervafrique.org - web: www.cadevafrique.org
Contact: Dr. Sadjo OUSMANOU




**Internet à partir de
9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions





Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

IN MEMORIAM

24 septembre 2004 –
24 septembre 2014

Voici dix (10) ans déjà, jour pour jour que maman Ibara Mouelenga Germaine fut brutalement arrachée à l'affection des siens.

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation prématurée, ni combler le vide laissé par ta disparition. En ce jour commémoratif, monsieur Ngobo Jean et la famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Que le seigneur dans sa miséricorde lui accorde la paix et le repos éternels.



21 septembre 2004 – 21 septembre 2014

Dix (10) ans déjà que nous vivons avec cette absence, éloigné de notre mère, sœur et amie Claire Mbouyou.

Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse à son endroit.

Maman nous ne t'oublions jamais.



IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Qu'on applique la démocratie différemment ici ou là, il y a quand même des principes de base sur lesquels nous pouvons nous mettre d'accord. Un de ces principes est que nous avons besoin d'institutions fortes pour faire avancer la démocratie dans un pays quelconque. »

Salama Tulinabo Mushingi, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Burkina, le Faso, net, 29 août 2014

« Quand on compare la stabilité des régimes politiques africains, de prime abord on se rend compte que les monarchies africaines (Lesotho, Maroc et Swaziland) malgré leurs nombreuses turpitudes sont plus stables que les autres régimes en place... allant du régime semi-présidentiel au présidentialisme pur... »

Tahéruka Shabazz, président du Parti du renouveau panafricain (RCA), Oeil d'Afrique, 26 août 2014

« La pire façon de conduire la politique d'un pays, c'est de la conduire avec l'obsession du consensus. Le monde va à une vitesse stupéfiante, et la bonne décision est celle qui est prise au bon moment. »

Propos attribués à Nicolas Sarkozy, ancien président français, conférence à Brazzaville fin juillet 2014, Libération du 19 septembre 2014

« On minimise encore aujourd'hui la gestion de l'information dans les administrations africaines... L'information contenue dans les archives est d'utilité pratique pour le développement national. »

Docteur Adama Aly Pam (Sénégal), archiviste paléographe, historien, Le Quotidien du 20 septembre 2014

« Nous nous rappelons que dans notre histoire, l'église catholique n'a pas toujours joué un rôle de qualité dans le processus historique qui nous a conduit à l'indépendance. »

Lambert Mendé, porte-parole du gouvernement de RDC, RFI, samedi 20 septembre 2014

GENDARMERIE NATIONALE

Qu'en est-il du recrutement annoncé de 2 800 jeunes ?

Conformément à l'ordre d'appel signé récemment par le chef de l'État, 2 800 nouveaux gendarmes seront recrutés cette année. En attendant une rumeur circule dans la ville et fait état du lancement de l'opération. Qu'en est-il exactement ? Le commandement de la gendarmerie apporte un éclairage.

Conscient des conséquences qu'une rumeur peut avoir sur l'image d'une entité aussi stratégique que la force publique, le directeur du personnel et de la formation de la gendarmerie nationale, le colonel Romuald Molongo, a animé un point de presse le 22 septembre à Brazzaville. Il a rappelé à l'attention des potentiels candidats que l'admission à la gendarmerie nationale se fait par voie de concours.

L'effectif annoncé de 2800 nouveaux éléments à recruter sera réparti entre la gendarmerie et la garde républicaine qui fait également partie de cette entité de la force publique. En attendant la publication de l'arrêté

fixant les conditions et modalités de concourir par le ministre en charge de la Défense nationale, « Chaque fois qu'un recrutement est annoncé, il y a des personnes véreuses qui contactent les populations pour les rançonner en leur promettant l'admission au concours de la gendarmerie. Cette fois-ci, nous avons pensé qu'il était de bon aloi que nous puissions communiquer afin que ce genre de choses ne puissent plus se reproduire », a rappelé le colonel Romuald Molongo.

Il a, par ailleurs, invité les personnes qui seront contactées par ces gendarmes véreux ou autres individus de les dénon-

cer afin qu'ils soient sévèrement punis car Il s'agit d'un acte d'escroquerie. Selon lui, il n'est pas possible de donner de l'argent à la gendarmerie pour s'admettre au concours parce que ces personnes ne sont pas habilitées. « Je demande aux potentiels candidats de ne pas confier leurs dossiers à de tierces personnes. Lorsque l'arrêté sera signé, nous leur fixerons toutes les conditions et déterminerons le lieu de dépôt des dossiers. Ils seront déposés par les intéressés avec la délivrance d'un récépissé. Qu'ils les constituent et les gardent parce que ces opérations pourront intervenir très prochainement », a assuré le directeur du personnel et de la formation de la gendarmerie nationale.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT

La rentrée scolaire menacée par un préavis de grève

Dans une déclaration rendue publique le 22 septembre à Brazzaville, quatre syndicats des enseignants ont lancé un préavis de grève de deux semaines allant de la date de la signature jusqu'au 4 octobre prochain. Ce qui compromet la réussite de la rentrée scolaire la semaine prochaine.

La Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco), la Fédération des travailleurs de la science, des sciences, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic), le Mouvement général des enseignants du Congo (Mgec) et la Fédération des syndicats libres et autonomes des travailleurs de l'enseignement (Fesylate) reprochent au gouvernement son « mutisme » au regard de leurs revendications contenues dans la déclaration du 22 août dernier.

En effet, cette déclaration dénonçait la violation flagrante des conclusions issues du Comité national du dialogue social. Il s'agit, entre autres, de la non-prise en compte des rappels de solde d'activités dans le paiement de la dette intérieure pour le compte

du deuxième trimestre 2014, de la léthargie du gouvernement dans le traitement et la publication des textes d'harmonisation et d'intégration pour le cas des attestations à régulariser. Les enseignants exigeaient alors « du gouvernement le paiement desdits rappels de la période du deuxième trimestre avant la fin du mois de juillet 2014 en prenant en compte les anciennes et nouvelles situations dont les listes végètent à la CCA depuis avril 2014, ainsi que la publication des textes d'harmonisation et d'intégration avant la rentrée scolaire 2014-2015. » Autres exigences : le paiement des rappels de promotion des ex-appelés volontaires à compter de la date de prise de service ; la dissolution de la commission

« fantôme » mise en place par le ministre de la Fonction publique pour l'harmonisation des textes; l'implication de la commission de la Fétrasseic. Les autres doléances concernaient la révision par la Fonction publique de la disposition fixant l'autorisation de concourir à 50 ans d'âge du fonctionnaire pour 55 ans d'âge de départ à la retraite et l'autorisation de concourir aux enseignants dans les filières de leur choix pour ceux ayant accompli l'engagement décennal.

Rappelons que les trois fédérations cosignataires de cette déclaration font partie des confédérations syndicales les plus représentatives du Congo. Il s'agit de la Fenco affiliée à la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Fétrasseic qui est liée à la Confédération syndicale congolaise (CSC) et de la Fesylate, membre de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac).

P.W.D.



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

VIOLENCES SEXUELLES

Près d'une centaine d'agents de santé formés

L'initiative est du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement qui a organisé du 16 au 18 septembre, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), un atelier de formation des animateurs des unités de prise en charge médico-psychologique.

Près d'une centaine de participants ont, pendant les trois jours de travaux, suivi des communications portant sur sept thématiques liées à la prévention, la prise en charge des victimes et même aux aspects juridiques. Ils ont été également formés sur les différentes étapes de la gestion des données dans les différentes structures et le respect de la limite des interventions de chaque agent dans la chaîne de la prise en charge des victimes des violences.

Cet atelier visait à apporter aux agents de santé les meilleures connaissances sur la typologie, les causes et conséquences des violences basées sur le Genre/violences sexuelles ainsi que la prise en charge en milieu hospitalier et à mettre en place un système de référence contre référence des victimes des violences sexuelles. Il avait pour objectif : définir le rôle et la place de chaque intervenant



Les participants ; crédit photo Adiac

dans la prise en charge médico-psychologique dans une unité de prise en charge ainsi que la gestion des données sur les violences sexuelles ainsi qu'élaborer un plan d'action des interventions au

Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement. Développant le thème portant sur la prise en charge médicale des victimes des violences sexuelles, le docteur Carmel

Miambanzila Matoko a rappelé que cette prise en charge devrait se faire dans un délai de trois jours afin d'éviter des conséquences telles que les grossesses, les infections

mières à rentrer en contact avec ces victimes. Si ce personnel n'a pas le premier geste d'urgence, nous allons constater qu'il y a des perdus de vue, des abandons de traitement. Parmi les conséquences des violences sexuelles, il y a le VIH, cela sert aussi de moyens de propagation si elles ne sont pas prise en charge à temps », a-t-elle expliqué.

Clôturent les travaux, le directeur du cabinet de la ministre de la Promotion a exhorté les participants à mettre en pratique tous les enseignements reçus au cours de cet atelier. « Trois jours durant, vous avez renforcé essentiellement vos capacités en matière de prise en charge psychologique, médicale et juridique des victimes des violences sexuelles. Assurément, cet atelier vous a permis d'acquérir des compétences et aptitudes nouvelles qui feront naître en vous, des comportements nouveaux et vous donneront des possibilités de vous affirmer en tant qu'animateurs chevronnés », a conclu Ludovic Oniangué.

Parfait Wilfried Douniama





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

● Acer Aspire E1-570

Ordinateurs portables acer

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC











LUTTE CONTRE ÉBOLA

L'Italie maintient une alerte vigilante sur son territoire

Plusieurs cas suspectés dans la péninsule mais aucun n'a été confirmé. La péninsule se maintient toutefois en éveil

La peur est dans toutes les têtes mais jusqu'ici l'Italie n'a enregistré aucun cas confirmé de virus Ebola. L'alerte reste toutefois maintenue au maximum, surtout en raison du fait que le pays ne cesse « d'accueillir » des vagues de migrants clandestins, surtout africains, faisant la traversée de la Méditerranée pour gagner l'île sicilienne de Lampedusa. Les risques d'une telle entreprise sont énormes. La Méditerranée s'est transformée en cimetière. Dans son fond gisent peut-être 20.000 corps anonymes, si l'on en croit les associations humanitaires et même l'Organisation internationale pour les migrations.

Mais la crainte est aussi que ceux qui parviennent à franchir les quelques 600km depuis les

côtes libyennes, ne soient des hommes et femmes infectés par le virus. Les contrôles sanitaires sont stricts à leur débarquement sur les côtes ou même en mer, quand ils sont pris en charge par quelque navire de secours. Cela ne réussit toutefois pas à apaiser vraiment la crainte de ceux qui, de bonne foi ou par tactique politique, estiment que les immigrants représentent un réel danger à tous points de vue. Il y a une semaine, un élu du parti xénophobe de la Ligue du Nord proposait même que tous les participants africains à l'Expo-2015, la prochaine exposition universelle qui se tiendra en juin prochain dans la capitale économique italienne, Milan, soient tout bonnement placés en quarantaine ! Proposition jugée farfelue et même (sans étonnement vu les 'faits d'armes' de la Ligue du Nord) carrément raciste par tous. Mais dans le fond, l'angoisse sourd toujours et les spécialistes n'en-

tendent pas sous-estimer le danger d'une arrivée sournoise de ce virus létal en Italie.

À l'Institut national des maladies infectieuses Lazzaro Spallanzani de Rome, on n'entend prendre aucun risque. « *Nous devons nous préparer aux cas surgissant brusquement, et les affronter de manière appropriée* », recommande l'institut qui a déjà mis en place des cours de préparation pour le personnel de santé. Comment reconnaître les symptômes de la maladie, comment éviter la contagion, quels sont les premiers soins à administrer au malade et, surtout, comment faire en sorte que de soignants, les personnels de santé ne se transforment pas en vecteurs de la maladie : telle est la préparation à laquelle ont accepté de se soumettre infirmiers et médecins à partir de ce lundi.

Le directeur départemental de la santé de la région du Latium (Lazio, Rome et ses environs),

Giuseppe Ippolito, indique que cette formation sera répétée 5 fois dans les prochains jours. Le but est de former au moins 150 formateurs qui, à leur tour, diffuseront l'enseignement reçu à des collègues et des proches, surtout aux services des urgences des différents hôpitaux. Il affirme que cette stratégie s'est forgée avec la récente épidémie de la SARS et du virus aviaire H1N1. « *Les urgences ont un rôle prioritaire à jouer dans la lutte contre le mal. Elles sont les premiers points de contact avec les patients* ». De toute la péninsule arrivent des alertes qui, fort heureusement, laissent plus de peur que de mal. Comme les premiers symptômes du virus Ebola sont une forte fièvre, la majorité des cas signalés se sont révélés des coups de paludisme mal soignés. Les suspects étaient des personnes revenues récemment de Côte d'Ivoire, du Sénégal ou du Nigéria et accusant des

fièvres élevées. Soumises tout de suite à l'isolement, les diagnostics ont infirmé la crainte première. Mais la multiplication de ces alertes a eu le mérite de maintenir le personnel de santé en éveil.

Car si aucun cas d'Ebola n'a été confirmé jusqu'ici, et si le ministère de la santé juge minimales les probabilités d'une irruption épidémiologique, la vigilance reste de mise. Sans pour autant que cela empêche l'Italie de se déployer aussi sur le terrain de la solidarité. Lundi, alors que s'ouvriraient les travaux d'un sommet européen consacré notamment à Ebola à Milan, la ministre italienne de la Santé appelait à ne pas laisser l'Afrique seule. « *Pour l'Italie, il est extrêmement important de travailler encore plus en Afrique si on veut interrompre la chaîne de transmission de la tragique épidémie Ebola* », a lancé Mme Beatrice Lorenzin devant ses pairs.

Lucien Mpama

PARTENARIAT

Le sommet Inde-Afrique reporté à cause de l'épidémie d'Ebola

Le 3e sommet Inde-Afrique devait se tenir en principe au mois de décembre prochain à New Delhi. En raison de la propagation de l'épidémie de la fièvre hémorragique d'Ebola en Afrique de l'Ouest, le gouvernement indien a décidé de repousser ces assises.

Le sommet Inde-Afrique est considéré par des observateurs internationaux comme l'un des événements mondiaux les plus importants que l'Inde n'avait jamais organisé depuis quelques années. Pour cette année, ce grand rendez-vous devait réunir des représentants de 50 pays africains en Inde en décembre. Seulement, la progression du virus qui a déjà fait plus de 2400 tués en Afrique de l'Ouest, a amené les autorités indiennes à repousser cette rencontre.

En Inde les aéroports sont tous en état d'alerte pour filtrer les arrivées en provenance des pays d'Afrique de l'Ouest afin de prévenir l'apparition du virus dans ce pays de plus d'un milliard d'habitants. La mesure prise parlant de reporter le sommet est soutenue par les rapports d'experts de santé publique. Ces rapports montrent qu'en Inde les services de santé sont déjà surchargés. Le pays ne dispose pas assez de moyens en vue de mettre en place des mesures efficaces d'isolement des malades et celles de protection du personnel médical. Selon le ministre indien des Affaires étrangères, la situation de l'épidémie en Guinée, Sierra Leone et Liberia, rend impossible la tenue du sommet Inde-Afrique à la date initialement prévue. Il ne fait plus de doute, l'épidémie d'Ebola a entraîné des conséquences économiques. C'est pour cette raison que la semaine dernière, la Banque mondiale a mis en garde contre une catastrophe économique dans les pays touchés. Et pour tenter d'empêcher la progression du virus, le président américain, Barack Obama, qui a annoncé le déploiement de troupes en Afrique de l'Ouest, a interpellé le monde à une action globale concertée. Environ un millier de délégués gouvernementaux étaient attendus dans la capitale New Delhi. Il s'agissait des ministres, des responsables économiques, administratifs et surtout des hommes d'affaires. Lors d'une conférence de presse au ministère en charge de l'organisation du sommet, le gouvernement indien a assuré qu'il tentera d'étudier dans les jours à venir, avec l'Union africaine la possibilité de reprogrammer le sommet.

Rappelons que le premier sommet Inde-Afrique, s'est tenu en avril 2008, à New Delhi. Ce premier rendez-vous avait mobilisé quatorze chefs d'État et de gouvernement du continent africain.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo

FRANCE

Festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo

Sur invitation d'Henri Lopes, ambassadeur du Congo en France, les Congolais et amis du Congo se sont retrouvés, jeudi 18 septembre, au Pavillon Dauphine, pour célébrer le 54^e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo.

Célébrer la fête nationale du Congo à Paris est devenu un rituel patriotique. Les Congolais de France ont acquis le droit de revivre chaque anniversaire de leur 15 août aux

Pour cette année, loin de Sibiti, le chef-lieu du département de la Lékoumou, retenu pour la municipalisation accélérée et les festivités de l'indépendance, la diaspora fran-



Un couple anonyme à la célébration du 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo à Paris / (DR)

couleurs de leur drapeau. De gaieté de cœur, avec les amis du Congo, ils se rendent au lieu de réjouissances, en quête de retrouvailles, de nouvelles du pays ou pour déguster les saveurs d'antan dont les traiteurs de l'ambassade du Congo ont le doigté.

çaise est venue en nombre à Paris. Anonymes et célébrités se sont côtoyés, unanimement attachés à leur devoir de mémoire depuis l'étranger à l'égard du Congo. Peu importe le décalage du jour, se rassembler, célébrer comme d'habitude leur République

suffit à leur bonheur. La fête était l'affaire de tout le monde avec autant d'éclat que les précédentes éditions, même sans déclaration officielle de la part de l'ambassadeur.

Drapé sur son 31, chacun à sa manière est venu, par patriotisme ou pour raconter le récit de séquences de vie passées lors des séjours au bord de la rive droite du fleuve Congo ou de l'océan atlantique. Parmi eux, Édith Itoua, conseiller auprès du chef de l'État, Sœur Marguerite de l'école spéciale, Hervé Bourges, Jacques Chevrier, les artistes, Michel Rapha, Jackson Babin-gui et Locko Massengo, Agnès Ounounou, Gaston Arrauh Massala, Philippe Dieudonné Osseté, de la société civile ou Corine Marteau et Roch Le Prince Okouélé du Collectif des Congolais de France pour Sibiti 2014. Les grands partis politiques étaient aussi représentés. Parmi les représentants de la place, Bernard Boueno, président du Club 2002 France, Jean-Jacques Pambou de Mwana Ndeya, Gabriel Ndion et Benjamin Baby Minzelé du Pct. La cérémonie symbolique s'est terminée tardivement aux sons des musiques choisies par le DJ Na'Ch et d'un orchestre de circonstance.

Marie Alfred Ngoma



Masolo Ya Banninga

entre airtel et Warid

Nouveaux forfaits Appels+SMS+Internet

Active ton forfait et appelle tous tes amis de airtel et Warid à partir de 100 FCFA seulement.

1- Forfaits journaliers

Forfait FCFA	Minutes	SMS	Internet Mo	Souscription	Validité
100	2	2	2	Composer *170*1*1*1#	1 jour
300	6	10	10	Composer *170*1*1*2#	1 jour
500	12	20	20	Composer *170*1*1*3#	1 jour
1 000	30	50	50	Composer *170*1*1*4#	1 jour

2- Forfaits Week-end

Forfait FCFA	Minutes	SMS	Internet Mo	Souscription	Validité
300	30	30	30	Composer *170*1*3*1#	1 jour
500	80	30	30	Composer *170*1*3*2#	1 jour



Pour activer,
compose ***170*1#**

Pour plus d'infos,
appelle le 141 (Airtel)
et 123 (Warid)



69^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

L'ordre du jour dominé par les questions de paix et de sécurité

Les débats généraux de la 69^e assemblée générale de l'ONU s'ouvrent aujourd'hui avec notamment des interventions des différents chefs d'État. Hier et avant-hier, ont eu lieu des conférences consacrées au climat et aux questions de population et de développement.

Près de 150 chefs d'État ou de gouvernements, les dirigeants de la société civile et des personnalités influentes du monde, aborderont les questions liées au développement durable, aux changements climatiques, aux droits de l'homme et à l'action humanitaire ; sans oublier la pandémie d'Ébola qui continue sa progression en Afrique de l'ouest.

Lors d'une conférence de presse pour préciser les grandes lignes de ces assises, le secrétaire gé-

ral, Ban Ki-moon, a indiqué que les Nations unies n'allaient pas laisser « ces crises dans l'oubli. » Il a souligné que le monde a tendance à être confronté à de multiples crises où chacun a « sa propre dynamique, et exige sa propre approche », mais dont les principales victimes sont en premier lieu des civils et surtout des enfants. C'est fort de cela que le secrétaire général a dit qu'il entendait, dans son discours principal aux États membres, ce mercredi, « appeler les dirigeants du monde à s'unir et à faire respecter la dignité humaine, la primauté du droit et les principes de la Charte des Nations unies »

Le continent africain attend impatiemment les décisions qui seront prises par l'ONU durant ce sommet concernant les crises qui assombrissent l'horizon des États entiers

tels qu'en Libye ainsi qu'au Nigeria plus particulièrement où l'on s'alarme toujours de la montée en puissance du mouvement islamiste Boko Haram dont l'hégémonie sur le nord du pays semble croître jour après jour. Hors d'Afrique, d'autres crises telles que celle d'Irak, de la Syrie, de l'Ukraine ainsi que la situation au Moyen-Orient, notamment en ce qui concerne le cessez-le-feu instable à Gaza entre Palestiniens et Israéliens seront tout aussi sur la table de l'ONU. « Comme en Syrie et en Irak, nous assistons à des organisations terroristes, non seulement menant des attaques, mais se saisissant de vastes zones de terres en dehors du contrôle du gouvernement. », a déclaré le secrétaire général. Et d'ajouter : « Maintenant, il est clair que l'État islamique (ex-Daech) est une menace pour la

paix et la sécurité internationales comme cela a déjà été déclaré par le Conseil de sécurité. Je comprends les motivations du président Obama à présider une réunion au sommet du Conseil de sécurité, le 24 septembre. Et je suis sûr que les dirigeants du monde ainsi que le Conseil de sécurité vont très sérieusement discuter cette question ».

Pour ce qui est du climat, les débats seront axés sur deux objectifs : le premier consiste à mobiliser une volonté politique pour un accord climatique universel et significatif l'année prochaine à Paris ; et le second, générer des mesures ambitieuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience. À ce sujet, deux rassemblements publics remarquables figurent parmi les activités devant marquer la 69^e

session de l'Assemblée générale des Nations unies : « The People's Climate March » qui a eu lieu le dimanche 21 septembre, et le Festival « Global Citizen » qui aura lieu, le samedi 27 septembre.

Par ailleurs, l'ONU doit mettre à profit cette importante rencontre pour prendre des mesures qui s'imposent contre la progression d'Ébola. Le secrétaire général a d'ores et déjà indiqué que son organisation « mettra un accent particulier sur le virus » qui, selon lui, « est une cause de préoccupation majeure en Afrique de l'Ouest et au-delà ». D'après Ban Ki-moon, l'épidémie d'Ébola est non seulement une crise de santé, mais elle a aussi des conséquences humanitaires, économiques et sociales graves qui pourraient se propager au-delà des pays saisis.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Les ministres de la Cémac adoptent un plan d'urgence

Les ministres de la santé de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉMAC) ont approuvé, le 18 septembre à Brazzaville, un cadre classique de riposte face à cette épidémie dans les pays non affectés.

Après examen minutieux et analyse approfondie du sujet, le principe a été validé par les ministres. Il définit une réflexion sur plusieurs chapitres. Tout d'abord, assurer en priorité la protection du personnel de santé engagé dans la lutte contre l'épidémie de la maladie à virus Ébola. À cet effet, les ministres ont demandé que soit mis en œuvre immédiatement, le plan d'urgence dans les pays de la sous-région, et que soient mobilisés les fonds pour appuyer les activités de prévention et de préparation dans les pays non affectés.

Ils ont en outre formulé des recommandations. Il s'agit pour les pays membres de renforcer la coordination de la préparation à la riposte ; mettre à disposition les ressources pour la mise en œuvre des plans ; s'acquitter des contributions au Fonds africain d'urgence de santé publique, et de rendre disponibles les ressources nécessaires du Plan régional d'urgence de prévention et de préparation à la riposte face à l'épidémie de la MVE dans les pays membres de la CÉMAC ; de mettre en application le Règlement sanitaire international 2005 ; de renforcer le réseau des laboratoires ; et enfin, faire la recherche sur les dossiers techniques et solliciter les comités d'éthique pour les questions de médicaments et vaccins.

À toutes ces recommandations s'ajoutent celles destinées à la CÉMAC. Il a par ailleurs été

recommandé de : faciliter la circulation des experts entre les pays ; faire la recherche sur les dossiers techniques et solliciter les comités d'éthique pour les questions de médicaments et vaccins ; mettre en réseau les laboratoires d'excellence ; créer un pool d'experts dans les différents domaines d'intervention. Aux pays et à la CÉMAC, rendre opérationnel le plan d'urgence sous régional adopté ; mobiliser les ressources financières nécessaires à l'opérationnalisation du plan d'urgence.

À l'OMS et eux autres partenaires, on attend une mobilisation des ressources et la mise en œuvre du plan d'urgence sous régional. L'organisation doit aussi assurer la circulation de l'information entre les pays et les organisations partenaires de même qu'elle doit mobiliser les fonds pour renforcer la prévention et la préparation à la riposte contre la maladie à virus Ébola dans les pays non affectés.

Cette session qui était placée sur le thème « Prévention et préparation à la riposte dans les pays de la CÉMAC », a connu la participation des experts des six pays membres de la CÉMAC impliqués dans les questions de santé. La cérémonie de clôture était présidée par le ministre de la santé et de la population, François Ibovi, qui a remercié les participants pour leur contribution.

Guillaume Ondzé

L'OMS juge prématuré de faire des prédictions en RDC

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a jugé mardi prématuré de faire des prédictions sur l'évolution de l'épidémie d'Ebola qui touche la République démocratique du Congo, alors que Kinshasa estime que celle-ci est « en bonne voie d'être maîtrisée ».

« Le nombre de cas et de morts progresse à un rythme similaire à ce que l'on a vu lors de récentes épidémies d'Ébola dans ce pays. À ce stade, on ne peut faire aucune prédiction sur l'évolution de la maladie ou de sa maîtrise éventuelle », indique l'OMS dans un communiqué diffusé à Kinshasa.

L'épidémie d'Ébola qui touche le pays s'est déclarée mi-août dans une région enclavée de la province de l'Équateur (Nord-Ouest). C'est la septième épidémie depuis l'apparition de cette maladie, en RDC, en 1976. À l'issue d'un Conseil des ministres, samedi, les autorités congolaises avaient affirmé que l'épidémie avait fait 40 morts et estimé qu'elle était « en bonne voie d'être maîtrisée ». Le Conseil des ministres a noté en particulier qu'aucun nouveau cas n'avait été confirmé pendant les dix derniers jours. Selon les autorités, on comptait samedi 71 cas suspects, probables ou confirmés.

Selon l'OMS et les autorités de Kinshasa, l'épidémie qui sévit en RDC est distincte de celle qui frappe l'Afrique de l'Ouest et a déjà fait plus de 2.800 morts depuis le début de l'année.

20.000 cas début novembre si rien n'est fait pour renforcer les contrôles

Plus de 20.000 personnes se-

ront infectées par Ébola début novembre si rien n'est fait pour renforcer les mesures de contrôle de l'épidémie en Afrique de l'Ouest, a averti mardi l'OMS dans une étude publiée par la revue New England Journal of Medicine.

« En supposant qu'il n'y ait aucun changement au niveau des mesures de contrôle de l'épidémie », il y aura début novembre 9.939 cas au Liberia, 5.925 en Guinée et 5.063 en Sierra Leone, indiquent les experts dans l'étude.

« Sans une amélioration drastique des mesures », il y aura ces prochains mois, non pas des « centaines » de cas et de morts chaque semaine, mais des « milliers », ajoutent-ils, soulignant que le taux de létalité des personnes atteintes du virus s'élève à 70,8%.

La semaine passée, l'ONU avait indiqué tabler sur 20.000 personnes infectées fin 2014. Mais le rythme de croissance exponentielle de l'épidémie a assombri les prévisions des scientifiques qui appellent à renforcer « rapidement » les mesures de contrôle, notamment lors des funérailles, et à renforcer la détection précoce des cas.

Vers une « catastrophe » si rien ne change

« Nous sommes dans une troisième phase de croissance de l'épidémie » qui est « explosive », a affirmé un des

co-auteurs de l'étude et directeur de la stratégie à l'OMS, le Dr Christopher Dye, lors d'une conférence de presse à Genève. « Si nous n'arrêtons pas l'épidémie très vite, ce ne sera plus un désastre mais une catastrophe », a-t-il ajouté, expliquant que si rien ne change Ébola pourrait atteindre des « centaines de milliers de personnes » dans les mois à venir. Il a souligné que cette épidémie, la plus grave de l'histoire de cette fièvre hémorragique identifiée en 1976, est « assez similaire » aux autres épidémies ayant touché d'autres pays africains ces dernières années, comme la République démocratique du Congo (RDC) et le Soudan. Le taux rapide de transmission s'explique également par la lenteur de la réaction à Ebola au début de l'épidémie ainsi que par le mauvais état des systèmes de santé des trois principaux pays affectés, a-t-il reconnu.

« Au Nigeria, où le système de santé est plus solide, le nombre de cas a été limité jusqu'à présent », a expliqué Christl Donnelly, professeur au Imperial College London et co-auteur de l'étude.

L'ONU estime que près d'un milliard de dollars sont nécessaires pour lutter contre Ebola. Le Conseil de sécurité des Nations unies a qualifié le 18 septembre cette épidémie de « menace pour la paix et la sécurité internationales », une première pour une urgence sanitaire. Et l'OMS a réaffirmé lundi qu'il s'agit d'une « urgence de santé publique mondiale ».

AFP

BANGUI

Quatre responsables Anti-Balaka dont Emotion Namsio en détention préventive à la prison centrale de Ngarangba

Emotion Namsio, porte-parole des Anti-Balaka et trois autres cadres de ce mouvement ont été arrêtés et transférés à la maison d'arrêt centrale de Ngarangba. Les arrestations se sont produites dans la nuit du 17 au 18 septembre 2014.

Alfred Legrand Ngaya, conseiller auprès des Anti-Balaka, pense que ces arrestations sont le fait d'une incompréhension de la part des forces internationales.

Emotion Namsio, Gustave Yandjoukou et Olivier Feizona, respectivement porte-parole, responsable de la police militaire et chef d'Etat-major des Anti-Balaka ainsi que son garde du corps, ce sont ces quatre responsables du mouvement Anti-Balaka arrêtés par la force Sangaris. Une source proche de la force française a confié au RJDH que le porte-parole des Anti-Balaka et sa suite ont été arrêtés parce qu'ils avaient des armes dans leur véhicule. « C'est juste l'application des mesures de confiance qu'on nous demande », a expliqué cette source.

Alfred Ngaya, conseiller des Anti-Balaka a expliqué au RJDH que c'est l'incompréhension qui a conduit à ces arrestations. Pour lui, les armes récupérées n'appartiennent pas aux quatre cadres du mouvement. « Ils revenaient d'une mission sur l'axe Sibut où ils ont démantelées plusieurs barrières et saisi plusieurs armes. Ce sont ces armes que les forces internationales ont récupérées. Je pense que la Sangaris n'a pas cherché à comprendre ».

Le conseiller des Anti-Balaka a déclaré que ces arrestations ont mécontenté les éléments sur le terrain et souhaite que les autorités prennent des mesures nécessaires pour éviter tout débordement. « Depuis qu'ils sont arrêtés, il y a tension. Mais, nous faisons tout pour calmer la situation. Tout le monde sait que ces quatre travaillaient pour la paix et ils ne sont pas contre les accords et la paix dans ce pays », a précisé Alfred Ngaya.

Le procureur de la République, Ghislain Grézenguet a expliqué que les 4 personnes ont été transférées à la prison centrale conformément à la procédure normale. « Elles ont été entendues sur procès-verbal et déférées à la maison d'arrêt où elles attendent leur procès que nous comptons organiser ».

Les quatre cadres du mouvement Anti-Balaka ont été arrêtés trois jours après la cérémonie du déploiement officiel de la Minusca, au courant de laquelle Hervé Ladsous, Secrétaire Général Adjoint de l'ONU, chargé des opérations de maintien de la paix, décrétait la fin de l'impunité en Centrafrique.

La situation toujours dramatique à Boda, selon Jean Wilibiro Sacko

L'ancien ambassadeur, ancien ministre d'Etat et candidat déclaré à la prochaine présidentielle, Jean Wilibiro Sacko, de retour d'une mission à Boda a qualifié la situation dans cette localité de « dramatique ». Il l'a dit dans une interview accordée ce lundi 22 septembre au RJDH.

La situation reste tendue à Boda, selon Jean Wilibiro Sacko. Ce dernier a expliqué que les relations entre les deux communautés ne sont pas encore au beau fixe. « Pour ceux qui connaissent la ville de Boda, cette ville n'est plus que l'ombre d'elle-même aujourd'hui à cause des événements qu'elle a connus. Les personnes qui vivaient entre temps en harmonie, se considèrent comme des ennemis. 8000 musulmans sont dans un espace de moins de 2 km² sans possibilité de sortir pour se procurer des vivres et autres besoins de première nécessité. Les non-musulmans n'ont pas aussi le droit de se rendre à cet endroit », a-t-il décrit.

Selon l'ancien ministre, les attentes de la population sont axées sur la sécurité, le désarmement et la justice. « Nous avons échangé avec la population qui appelle de tous ses vœux au désarmement de ceux qui ont commis les pires atrocités et surtout leur mise à la disposition de la justice. Au-delà, il faut une intervention humanitaire d'urgence dans la ville de Boda pour la reconstruction des maisons... », a noté Jean Wilibiro Sacko.

Jean Wilibiro Sacko a indiqué par ailleurs que le gouvernement a commencé à déployer son personnel dans cette ville sur l'initiative des ressortissants de cette localité. « Nous avons demandé à ce que l'autorité de l'Etat puisse être rétablie dans la ville. Le gouvernement a répondu favorablement puisqu'un nouveau sous-préfet est désormais sur place, il y a une équipe de gendarmes et de policiers ainsi que le personnel sanitaire ».

Le candidat à la prochaine présidentielle s'est dit confiant par rapport au retour du calme dans sa région. C'est la deuxième mission que les ressortissants de la ville de Boda ont effectuée dans leur localité.

NGAKOBO

Le Maire de la ville froidement abattu par des présumés ex-Séléka

Le Maire de la ville de Ngakobo, localité située à 57 km au sud de Bambari (est), a été froidement abattu par des personnes présumées appartenir à d'ex-Séléka. Le forfait a été commis le lundi 22 septembre dans la matinée, aux environs de 09h alors que la population cherchait à vaquer à ses occupations.

Fidèle Zaga, est le nom du Maire de Ngakobo, assassiné ce jour. L'information est transmise au RJDH par des sources locales qui se disent toutes dépassées par ledit acte. Selon ces habitants, cet acte compliquerait davantage la situation sécuritaire dans la ville.

Contactée par le RJDH, une source locale a confirmé cette information sous le couvert d'anonymat. « Effectivement

nous sommes en train d'enterrer le Maire qui vient d'être froidement abattu par des hommes appartenant à des ex-Séléka. Il était venu échanger avec un habitant de la ville, chargé de prendre la liste des bénéficiaires des vivres du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Une moto transportant trois éléments de l'ex-Séléka est venue s'arrêter à sa hauteur. Et sans mot dire, l'élément enturbanné a dégainé son arme et a tiré deux balles. Le Maire est atteint à bout portant et a aussitôt rendu l'âme », a-t-elle expliqué.

« Je ne sais pas ce qui s'est passé mais ce Maire sert de pont entre les ex-Séléka et la population. Il s'est énormément impliqué dans le re-

tour à la paix dans la ville. Nous sommes très démorales », a regretté une source religieuse contactée sur place. « Si le premier citoyen de la ville est déjà assassiné de la sorte, qu'en sera-t-il de nous autres ? », s'est alarmé une autre personne qui a refusé de dire son nom au motif que l'ex-Séléka est toujours présent dans la ville.

Le commandement de l'ex-Séléka depuis Bambari, n'était pas joignable pour réagir à cet acte.

La ville de Ngakobo était le théâtre d'affrontements entre Anti-Balaka et un groupe de peulhs armés le 08 septembre dernier. Ils ont occasionné la mort d'au moins 9 personnes dont un pasteur de l'Eglise Elim et plusieurs blessés.

KAGA-BANDORO

La ville enregistre la présence renforcée des combattants de l'ex-Séléka

La présence des combattants de l'ex-Séléka dans la ville de Kaga-Bandoro, ville située à 245 km de Bangui, s'est renforcée ces derniers jours. Plus d'une dizaine de véhicules avec des hommes en arme, ont fait leur incursion dans la ville. Aucune raison n'est encore avancée quant au motif de leur présence dans la ville située dans la partie nord du centre de la Centrafrique.

Le RJDH s'est procuré de l'information grâce à son correspondant local et grâce aux témoignages de certains habitants contactés depuis Bangui. Pour le correspondant du RJDH, « Kaga-Bandoro

a accueilli dans la journée du 20 septembre 9 véhicules des combattants de l'ex-Séléka en provenance de Ndélé, Bambari. C'est à 17h qu'ils sont arrivés ».

« Ils sont dispersés dans toute la ville et se sont installés chez des autorités comme le Préfet, le Sous-préfet, le Maire et à l'hôpital de la ville. Nous ignorons pour l'instant les raisons de la présence massive des combattants de l'ex-Séléka à Kaga-Bandoro », a poursuivi la même source.

D'autres sources parlent de 18 véhicules et d'autres encore de 25. Le général de l'ex-Séléka,

Al-Khatim, a promis donner ultérieurement les raisons de la présence des combattants de l'ex-Séléka dans cette ville.

La Sous-préfecture de Kaga-Bandoro, connaît ces derniers temps l'arrivée massive des éléments de l'ex-Séléka. La dernière remonte au 17 septembre 2014 où une forte concentration d'ex-Séléka a été signalée dans la ville. Certaines sources parlent d'un rassemblement pour une nouvelle assemblée générale alors que d'autres évoquent l'idée de la délocalisation de l'Etat-major de cette ancienne rébellion de Bambari vers Kaga-Bandoro.

BRIA

Vers la réhabilitation de 50 points d'eau

LONG International OXFAM compte réhabiliter 50 points d'eau afin de favoriser l'accès à l'eau potable dans la ville de Bria (Centre). Une réunion y relative a été organisée avec les notables et les responsables administratifs de la ville de Bria le vendredi 19 septembre. « L'eau est importante dans la communauté. Notre projet prévoit aussi l'hygiène et l'assainissement. C'est dans ce contexte que nous voulons identifier au moins 50 points d'eau afin de les réhabiliter pour favoriser à la population l'accès à l'eau

potable », a expliqué Georges Kamba, Chef de Base de l'ONG OXFAM de Bria.

Les chefs de village ont ac-

« Nous avons identifié les points d'eau mais, nous comptons sensibiliser d'abord la population sur l'importance et l'entretien de ces puits »

cepté d'identifier les 50 points d'eau, mais ils proposent d'abord la sensibilisation de la population sur le sujet. « Nous avons identifié les points

d'eau mais, nous comptons sensibiliser d'abord la population sur l'importance et l'entretien de ces puits » a dit Paul Dingui, un chef du village.

Depuis que les trois forages de la ville sont tombés en panne, la majorité de la population souffre de la typhoïde et des parasites, liés à la consommation des eaux males traitées, a constaté le préfet avant de saluer l'initiative de cette ONG en faveur de sa population.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

VIENT DE PARAÎTRE

« La saison des chenilles » de Florent Sogni Zaou

C'est le 18 septembre que le public a découvert ce nouvel ouvrage de cet enseignant d'anglais et journaliste, lors de la cérémonie de présentation officielle organisée à l'Institut français du Congo.

Préfacé par Germain Tchibinda et publié aux Éditions l'Harmattan-Congo de Brazzaville, dans cet ouvrage de 129 pages l'auteur relate l'histoire d'un ancien séminariste, Backa-Mambou, qui, après s'être évadé de la prison privée de Mpil'nitou est nommé directeur des écoles rétrocédées. Une nomination qui active la haine de Kayi-Kayi, président du conseil paroissial qui loue alors les services de Un'kou-lou lilahou pour éliminer Backa-Mambou à qui il reproche de lui avoir volé la réussite.

Le jeune Backa-Mambou tente en vain de rencontrer Madia na nzoungou, ministre de l'enseignement, pour lui faire part de ses déboires et le supplier de l'envoyer ailleurs, loin du méchant Kayi Kayi. C'est ainsi que le dossier arrive au ministère des affectations avec pour Backa-Mambou une nouvelle promotion comme directeur des écoles spirituelles et des activités affiliées. D'où, les grincements des dents chez Kayi Kayi.

L'ancien séminariste enfin intronisé, Kayi-Kayi lui supprime la responsabilité dont il avait la charge, choisit son complice Diégué comme caissier principal. Simplement pour mieux nuire à Backa-Mambou.

Une vie de misère pour Backa-Mambou...



Florent Sogni Zaou répondant aux questions / photo Adiac

Pourquoi «La saison des chenilles» ?

L'auteur explique que l'homme doit espérer, se battre pour que les autres l'accompagnent dans son succès de la même façon que la chenille naît, grandit, se métamorphose en papillon et s'envole.

Pour ce qui est de la couverture de l'ouvrage, l'auteur nous a fait savoir que la couleur verte symbolise l'espoir et l'environnement.

Florent Sogni Zaou est né en 1957 à Pointe noire, en République du Congo, journaliste à l'Agence congolaise d'Information (ACI) depuis 1995. Enseignant d'anglais, il a exercé pendant huit ans au lycée Emery Patrice Lumumba à Brazzaville. En 2007, Florent Sogni Zaou

est nommé coordonnateur de l'Unité de lutte contre le VIH/sida au ministère des Transports Maritimes et de la Marine Marchande, il a travaillé comme consultant à l'Organisation internationale de la Francophonie pour les industries culturelles, consultant en communication à la Banque mondiale de Brazzaville de novembre 2011 à juin 2012.

L'auteur a déjà publié Les rails de l'espoir (2005) ; L'arrestation du greffier en chef (2008) ; Le locataire en 2009. Il a également publié une pièce de théâtre intitulée L'homme d'affaires. En 2011, Florent Sogni Zaou a publié Les goyaves amères.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 10^e journée, 3^e division
Sans Pitchou Mouaya, remplaçant, Hallescher l'emporte chez l'Énergie Cottbus (2-1). Et remonte à la 10^e position.

Sans Francky Sembolo, non retenu, Osnabrück prend le point du nul chez les Kickers de Stuttgart (1-1). Et talonne Hallescher, avec le même nombre de points (14) mais une différence de but au bénéfice de l'équipe de Mouaya (+2 contre-3).

Angleterre, 5^e journée, 1^{re} division
Steven Nzonzi et Stoke City prennent un point sur le terrain des Queens Park Rangers (1-1). Les Potters sont 14^e avec 5 points.

Angleterre, 9^e journée, 3^e division
Remplaçant, Amine Linganzi est entré en jeu à la 88^e lors du match nul concédé par Gillingham face à Walsall (0-0). Gillingham est 12^e, sur 24, avec 12 points.

Ecosse, 6^e journée, 2^e division
Malgré la titularisation de Dominique Malonga en attaque, Hibernian s'incline chez Queen of the South (0-1).

Espagne, 4^e journée, 1^{re} division
Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à la 76^e lors de la victoire d'Almería à San Sebastian, chez la Real Sociedad (2-1). Trois minutes après l'entrée de Bifouma, côté gauche, l'Argentin Dubarbier était expulsé, bridant les intentions de jeu andalouses. Avec cette première victoire de la saison, à l'extérieur qui plus est, Almería réalise une belle opération et bascule dans la première partie de classement.

Estonie, 30^e journée, 1^{re} division
Sans Allen Kimbaloula, convalescent, Kalju ajoute un neuvième match sans défaites (7 succès et 2 nuls) consécutif en battant Paide 3-1. Malheureusement, Flora et Levadia l'emportent aussi et conservent 4 et 3 longueurs d'avance.

Ligue 1, 6^e journée

Depuis le banc de touche, Brice Samba junior a assisté au probant succès de l'OM face à Rennes (3-0). Titulaire, Giannelli Imbula a livré un match solide avec 62 ballons joués, 9 gagnés pour 10 perdus, 91% de passes réussies, 1 tir cadré et 3 fautes subies pour 1 commise.

Sans Prince Oniangue, qui purgeait son deuxième match de suspension, Reims l'emporte à Lorient (1-0). Un deuxième succès consécutif qui vient à point nommé avec de recevoir l'OM, ce mardi soir, en match avancé de la 7^e journée.

Nouvelle contre-performance de Christopher Maboulou et Bastia, défaits à Metz (1-3). Placé en soutien de l'attaquant, l'ancien Castelroussin a touché 38 ballons, dont 5 gagnés et 18 perdus, 13 passes réussies sur 21 tentées, 1 tir non cadré (qui a fini en touche). Privé d'une occasion brûlante par Choplin à la 55^e, avant d'être remplacé à la 62^e, alors que le score était d'un but partout.

Ladislav Douniama est resté sur le banc lors de la défaite de Guingamp à Monaco (0-1). Dylan Bahamboula n'était pas dans le groupe monégasque.

Jules Iloki n'était pas dans le groupe pro lors du succès de Nantes sur Nice (2-1).

Sans Kevin Koubemba, laissé à

disposition de la réserve, Lille partage les points avec Montpellier (1-1).

Ligue 2, 7^e journée

Angers et Arnold Bouka Moutou, auteur d'un bon centre en première période mais pris de vitesse sur le 3^e but des Tangos, s'inclinent à Laval (2-3). Visiblement fatigué par le cumul des matchs, Bouka Moutou pourrait être ménagé mardi soir face à l'AJ Auxerre. Doublé par le Brest d'Oscar Ewolo, vainqueur d'Arles-Avignon, le SCO est 4^e.

Mauvaise soirée pour Orléans et Bruce Abdoulaye qui perdent le derby du Centre à Tours (3-4). Menés 0-3, les Orléanais sont revenus à 3-3 avant de s'incliner à la 64^e sur une glissade de Bruce Abdoulaye. Titularisé en défense centrale, Abdoulaye est aussi coupable d'une tête en retrait pas assez appuyée vers son gardien sur le 3^e but à la 13^e. Il y a des soirs, comme ça...

Clermont et Hugo Konongo, titulaire pour le deuxième match consécutif, rapportent un point de Créteil (2-2). Après une première période solide, l'ancien Bordelais a été davantage sollicité après la pause : pris de vitesse sur le second but cristalien.

Angola, 24^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Julssy Boukama Kaya est sorti du banc en deuxième période pour doubler le score de fort belle manière : un raid personnel conclu par un enchaînement crochet intérieur et frappe de l'extérieur. Du pied gauche, bien entendu. Grâce à ce premier but de la saison, le Recreativo Libolo bat 1^o Agosto (2-1). Et fait un pas supplémentaire vers le titre de champion avec 8 points d'avance sur Kabuscorp à six journées de la fin. Un bonheur n'arrivant jamais seul, Boukama Kaya a été désigné homme du match par le quotidien angolais Jornal dos Desportos.

Le Sporting Cabinda de Jolgerson Makosso gaspille un joker en concédant le match nul face à Sagrada Esperança (1-1). Avec 23 points, le Sporting est 13^e et premier non relégable, à égalité de points avec 1^o de Maio. Où Cabinda se déplacera le week-end prochain.

Maroc, 3^e journée, 1^{re} division

Première titularisation sous le maillot du Raja pour Lys Mouithys lors du match nul du Raja face au FAR de Rabat (2-2). L'ancien attaquant du WAC a provoqué le deuxième but de son équipe, marqué contre son camp par Zekroumi, en tentant une « Madjer » sur un centre venu de la droite. Recruté deux jours auparavant, Sylvère Ganvoula n'était pas dans le groupe. Varel Rozan et le KAC Kenitra s'inclinent chez le KACM Marrakech (0-2). Avec 1 point en trois matchs, le KAC est lanterne rouge. Sans Fabrice Ondama, absent aux entraînements et que l'on dit être à Brazzaville actuellement, le WAC partage les points chez l'Itihad Khemisset (1-1).

Tunisie, 6^e journée, 1^{re} division

Percy Akoli n'est pas entré en jeu lors du match nul concédé par l'AS Gabès face à l'Espérance Zarzis (1-1). Avec 4 points, l'ASG est antépénultième.

Camille Delourme



DISPARITION D'AMBROISE MAMONA ALIAS « MOUTCHATCHO » PIONNIER DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA AU CONGO.

Fondateur en 2000 de l'Association des personnes vivant avec le VIH au Congo dénommée Association Marc Gentilini devenue plus tard, Association Vivre Plus en 2003. Fondateur du RENAPC (le Réseau National des Associations des Positifs du Congo), Première personne à avoir témoigné à visage découvert sur sa séropositivité au Congo. Débute son militantisme contre VIH/sida en 1996.

À participé à plusieurs conférences et autres réunions au niveau international où il faisait entendre la voix des PVVIH du Congo aux côtés des autres leaders nationaux.



Ne ménageant aucun effort, il mettait à profit toutes les occasions grandes et petites, pour partager son expérience de vie en tant que porteur du VIH ; encourager les populations au dépistage et, pour fortifier les autres personnes infectées par le VIH. Son action a considérablement joué aussi bien dans la dédramatisation de l'infection à VIH pour préserver une image positive de la personne vivant avec le VIH, que dans l'amélioration de l'accès aux traitements.

Au plan professionnel, Il fut Cheminot. Décédé lundi 22 septembre 2014 à 66 ans, Ambroise Mamona « Moutchatcho » laisse une veuve et 12 enfants.

La veillé mortuaire se tient à Moukondo au N° 35, Avenue Nianga, cité des 17.

Le Secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida (SEP/CNLS), par la voix de sa Secrétaire exécutive, le Dr Marie Francke Puruehnce, exprime sa profonde tristesse ainsi que ses condoléances les plus émues à la famille du disparu.

Contact : 05 594 11 19

INTERVIEW : MAÎTRE KATAKO OKENDE NICOLAS

« L'interminable crise congolaise est d'abord une crise constitutionnelle »

Premier Vice-président de l'Alliance des Mobutistes (AMO) et juriste de son état, Me Katako Okende va au-delà du débat classique sur la possibilité de réviser la constitution de la RDC et propose plutôt une totale rédaction de ladite loi fondamentale répondant à la volonté du pouvoir constituant originaire. Cela aura le mérite de fermer définitivement la longue parenthèse de l'imbroglie constitutionnel.

Les Dépêches de Brazzaville : Le débat sur la révision de la constitution prend des allures inquiétantes. Qu'elle est l'opinion de l'AMO à ce sujet ?

Katako Okende Nicola : Pour nous, les néo-mobutistes, c'est-à-dire les mobutistes débarrassés des pesanteurs de la guerre idéologique, il n'est pas question de procéder à une quelconque révision de la constitution du 18 février 2006, qui n'est qu'un faux, comme toutes les constitutions ayant régi le Congo-Léopoldville après la Loi Fondamentale du 19 mai 1960 relative aux structures du Congo. Il est plutôt question de rédiger la constitution définitive du Congo postcolonial, qui n'a jamais été adoptée conformément à la volonté du pouvoir constituant originaire du Congo ex-Belge. En effet, la constitution est l'acte fondateur de l'Etat. C'est le document dans lequel l'individu ou le groupe d'individus disposant du monopole de la contrainte physique légitime procède à l'aménagement du pouvoir (politique) dans l'Etat qu'il fonde. Dans le cas d'espèce, le pouvoir constituant originaire du Congo Indépendant c'était le parlement belge, qui adopta la Loi Fondamentale, fruit d'un consensus avec la classe politique congolaise à la Table-Ronde Belgo-Congolaise de Bruxelles en 1960. Constitution provisoire, la Loi Fondamentale a institué le pouvoir constituant dérivé qui devait adopter la constitution définitive du nouvel Etat, et a défini la procédure d'adoption et de l'entrée en vigueur de cette constitution définitive.

Hélas, quelques jours après l'installation des chambres parlementaires élues en 1960, le Président Kasavubu révoqua le Premier Ministre Lomomba au mépris de la constitution, et de manière franchement antidémocratique. S'étant saisi du dossier, le parlement renouela sa confiance au Premier Ministre. Sous la pression des dirigeants occidentaux, le Chef de l'Etat rejeta le vote du parlement, le déclarant « précipité », et mettra, sine die, les deux chambres en congé. Paralysé, le parlement congolais ne siègera pas en assemblée constituante et ne mettra pas en place les nouvelles institutions du pays conformément aux prescriptions du pouvoir constituant originaire.

LDB : D'où et comment serait alors venue la première constitution du Congo indépendant ?

K.O.N. : Après tous les événements précédemment décrits, c'est plutôt une « commission constitutionnelle » qui, au mépris flagrant de la volonté du pouvoir constituant originaire, siégera à Kananga et octroiera au peuple congolais la constitution de la République Démocratique du Congo du 1er août 1964, dite constitution de Luluabourg. De fraude en fraude, on en est arrivé à la constitution du 18 février 2006, en passant par la constitution du 24 juin 1967, l'Acte constitutionnel de la transition, le Décret-loi constitutionnel n°003 du 27 mai 1997 relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir en République Démocratique du Congo, et, enfin, l'Acte global et inclusif, constitution de transition de Sun city. « Fraus omnia corrumpit », dit un célèbre adage juridique. Le faux n'engendrant que le faux, l'ex-colonie belge se trouve dépourvue de constitution depuis le 1er août 1964. La question étant d'actualité ce jour, il est temps d'y répondre une fois pour toutes par la rédaction et l'adoption de cette constitution répon-



dant aux prescriptions du pouvoir constituant originaire. L'on fermera ainsi, définitivement, la longue parenthèse de l'imbroglie constitutionnel, mais aussi, nous l'espérons, de ses incessantes violations délibérées. Dans tous les cas, il ne sert à rien de réviser un faux texte, encore moins de le maintenir.

LDB : Quel schéma pratique proposez-vous pour l'élaboration de cette nouvelle constitution sans tomber dans une situation de coup d'Etat ?

K.O.N. : Depuis le 5 septembre 1960, le Congo-Zaïre vit sous le coup d'Etat constitutionnel permanent. Avec la rédaction de la constitution définitive du Congo postcolonial tant attendue, les Congolais mettront fin à l'évolution circulaire que ce pays-providence connaît depuis son entrée dans PAX CHRISTIANA, sous la houlette de l'Eglise Catholique Romaine, à la fin de l'âge des ténèbres. Il sera, par la même occasion, mis fin au coup d'Etat constitutionnel permanent datant de 1960. Le schéma pour la rédaction de cette constitution ? Il faut simplement interroger la Loi Fondamentale du 19 mai 1960 sur les structures du Congo et procéder aux ajustements appropriés. Pour plus de détails, l'Alliance des Mobutistes invite le public, surtout scientifique, à participer nombreux à la grande conférence-débat qu'elle organisera le 30 octobre 2014 à l'occasion de la commémoration du dis-

cours du Maréchal Mobutu Sese Seko à la tribune des Nations-Unies.

LDB : Quel est l'intérêt d'une telle initiative maintenant ?

K.O.N. : Maintenant, plus que jamais, il faut mettre le Congo-Zaïre sur le rail, sur la voie d'une réelle république, d'une réelle démocratie, d'une réelle majorité et d'une réelle opposition fondées sur le respect effectif des textes et l'organisation des élections crédibles, œuvre d'un souverain conscient de ses choix et capable de les défendre. Il est utile de retenir que les Congolais n'ont jamais connu une expérience constitutionnelle avant la « décolonisation » de 1960. Hélas, aussitôt cette nouvelle expérience amorcée, ceux-là mêmes qui nous l'ont apportée nous ont appris que la constitution n'est qu'un chiffon, un simple chapelet d'intentions qu'on peut ne pas appliquer, et, pire, qu'on peut même piétiner en toute impunité. Ainsi, sous leur pression, au nom de la défense de l'Occident au top niveau de la guerre froide, le Chef de l'Etat congolais limogea le Premier Ministre au mépris flagrant de la Loi Fondamentale. Aujourd'hui, les mêmes Occidentaux sont, avec l'Eglise Catholique Romaine (source originelle de la légalité internationale) en tête, les premiers à recommander le respect strict de la constitution, subitement devenue, on ne sait par quelle baguette magique, sacrée et, donc, inviolable. Bref, l'interminable crise congolaise est, d'abord, et avant tout, une crise constitutionnelle. Le Congo/Léopoldville était mort dans l'œuf par le rejet de son acte fondateur, la Loi Fondamentale. Résoudre cette crise passe d'abord par le respect de la volonté du pouvoir constituant originaire.

LDB : Quel bilan les mobutistes dressent-ils de la démocratie en RDC ?

K.O.N. : Acteur et témoin privilégié de l'histoire coloniale et postcoloniale de son pays, le Maréchal Mobutu a versé les larmes le 24 avril 1990. Cela, pour deux raisons majeures : d'une part, il savait que, résultante de la dynamique

interne d'une nation, la démocratie ne se décrète pas, comme l'a fait la Perestroïka ; d'autre part, il était parfaitement conscient de la médiocrité de la classe politique congolaise. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à constater le nombre illimité des partis politiques actuels, alimentaires dans leur quasi-totalité, avec des membres s'agglutinant non autour des idéologies globalisantes, mais autour de quelques visages emblématiques pour, le moment venu, participer au partage du gâteau national. Alors que, réaliste, Mobutu suggéra le multipartisme à trois, à la fin de la guerre idéologique. En réalité, la pratique démocratique est atypique en RDC. Avec une opposition inexistante depuis 1960, car ne faisant que l'obstruction, la classe politique congolaise, égoïste à souhait, offre au monde le répugnant spectacle de « ôtes-toi de là que je m'y mette » et de « j'y suis j'y reste. Avec force ! ». C'est là une preuve, de plus, que nos textes constitutionnels ne sont pas adaptés aux réalités africaines. En effet, jusqu'à la décolonisation des années 60, l'Afrique n'a pas connu d'expérience républicaine. Depuis des temps immémoriaux, le continent noir n'a vécu que dans la monarchie. Sans transition, passer de la monarchie à la république, est une entreprise vouée à l'échec. Bien plus, sans transition, passer, dans des sociétés politiques inachevées, de la démocratie consensuelle (« l'arbre à palabre », propre aux groupements humains des dimensions réduites) à la démocratie parlementaire occidentale hypersophistiquée, propre aux sociétés politiques achevées et aux dimensions robustes, c'est ouvrir la voie à d'interminables conflits et guerres intercommunautaires. L'histoire de l'Afrique postcoloniale est assez éloquent à ce sujet.

Voilà pourquoi, plus que jamais, c'est le moment d'écrire, en toute souveraineté, des textes adaptés aux réalités sociales et aux valeurs culturelles africaines, selon l'ardent vœu des pères de nos indépendances, et même du mouvement de la Nouvelle Renaissance Africaine.

Jeannot Kayuba

TÉLÉPHONIE MOBILE

L'auteur du succès de Bharti Airtel au Niger nommé en RDC

Alain Kahasha vient d'être porté à la tête de cette filiale à la suite des permutations opérées par les autorités du holding Bharti Airtel au Niger et en RDC.

Le management d'Airtel RDC est ainsi confié à un natif qui a passé quatre ans à la tête de la filiale nigérienne. Il occupait cette fonction depuis 2010, avant d'arriver à Kinshasa et de céder son fauteuil à son successeur au Niger, Djibril Ouattara, un ancien d'Atlantide Telecom Togo. Ce dernier a reçu pour objectif clair de relancer la stratégie commerciale de la filiale nigérienne après les efforts de rentabilité menés par son prédécesseur Alain Kahasha. Il s'agit des nominations qui s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle feuille de route managériale de la compagnie indienne de téléphonie mobile Bharti. Le jeune congolais trouve en RDC une filiale également en pleine mutation, avec des travaux d'envergure menée pour plus d'efficacité des différents services. Mais aujourd'hui, Airtel RDC

a besoin d'un sang nouveau pour relever d'importants défis liés à son développement dans un contexte de rude concurrence. Selon la dernière étude menée en août dernier à Kinshasa par le cabinet spécialisé Target, Airtel RDC arrive en troisième position dans le classement des opérateurs de téléphonie mobile les plus utilisés avec 15%, contre 44% pour Vodacom et 30% pour Tigo. Cette troisième position est confirmée par les cartes sim possédées : 16% de parts de marché pour Airtel, contre 38% pour Vodacom et 27% pour Tigo. Globalement, Airtel RDC est plus utilisé par les femmes et les adultes de 35 ans et plus. En effet, selon l'étude, Airtel RDC réalise ses meilleurs scores auprès des adultes de 35 ans et plus. À la question « à quel opérateur êtes-vous abonné ?

», 14% des hommes et 17% des femmes ont confirmé être abonnés à Airtel. Dans l'analyse de leur profil, il se dégage plusieurs éléments intéressants. Dans la tranche d'âge, l'étude a parlé de 23% des personnes de 50 ans (et plus) et 21% de 35 ans (et plus). Par occupation, près de 22% sont non actifs, alors que 17% sont actifs. Enfin, Airtel RDC réalise son plus bas score chez les étudiants et élèves, seulement 9% contre 45%, par exemple, pour son concurrent Vodacom. Cependant, une bonne nouvelle, la quasi-totalité des abonnés d'Airtel se déclarent satisfaits de leur opérateur principal sur le plan de la qualité et de la stabilité du signal, et l'opérateur enregistre à peine 4% d'avis contraires sur ce point précis.

Laurent Essolomwa

COMMERCE INTERNATIONAL

La RDC soumise à un exercice d'identification des biens exportés

La délégation de l'Union européenne (UE) a présenté aux autorités congolaises un projet visant à dresser une liste de tous les produits congolais destinés à l'exportation pour assurer leur meilleure traçabilité.

La démarche plutôt bien accueillie par le gouvernement de la République à travers le ministère de l'Économie nationale permettra à la RDC et à ses principaux partenaires économiques de mieux connaître la destination finale des produits qui sortent du territoire congolais. Au-delà, il est question d'impliquer davantage les pays africains dans la lutte contre le terrorisme qui se développe dans le continent africain.

En effet, l'UE est convaincue que la traçabilité est indispensable car, a-t-elle renchéri, la plupart de ces produits sont utilisés à des fins négatives. Le chef de la délégation de l'UE, Quentin Michel, professeur à l'Université de Liège en Belgique, a évoqué le fonctionnement d'un laboratoire de production des produits pharmaceutiques et de fabrication de virus pour causer du tort à l'humanité, a renseigné la dernière dépêche de l'ACP. Cette démarche traduit une volonté de renforcer la surveillance et d'éviter l'utilisation des biens à double usage. Et la RDC ne ferait qu'emboîter le pas à l'UE qui a dressé sa liste des produits destinés à l'exportation. Du côté congolais, l'on semble bien se satisfaire d'une telle initiative qui rentre dans le cadre des efforts d'assainissement des activités économiques. Il faut également reconnaître le coup de pouce qu'entraîne un tel projet piloté par le Coordonnateur du centre d'excellence clinique, biologique et nucléaire, Edouard Booto, dans la lutte contre l'évasion fiscale.

L.E.

SONDAGE

La cote de Matata Ponyo toujours decrescendo !

L'opinion du chef du gouvernement est au plus bas (53%) et la plupart des ministres sont moins efficaces qu'il y a une année.

Le récent sondage de l'institut Les Points présente une situation très peu reluisante de l'opinion du Premier ministre, Augustin Matata. Il peine à retrouver sa forme d'autrefois. Globalement, note le sondeur, le Premier ministre ne cesse de perdre du terrain. Sa cote (53%) est au plus bas avec une tendance baissière enregistrée depuis le mois de mai. Parmi les actions positives, les Kinois retiennent, la participation du chef du gouvernement au forum Allemagne-Afrique et les contacts établis avec les personnalités allemandes à leur avantage.

Selon Les Points, deux événements ont principalement marqué le gouvernement pendant le mois de septembre, à savoir la bonne gestion du dossier lié à l'épidémie d'Ébola et la distribution du premier lot de bus « esprit de vie » aux opérateurs privés du secteur des transports. Les ministres de la Santé et des Transports sont les deux bénéficiaires de ces actions.

Felix Kabange au sommet



Quelques membres du gouvernement

Au premier, Felix Kabange Numbi, l'on reconnaît le mérite d'avoir pris des mesures qui s'imposaient pour éviter la propagation à grande échelle de l'épidémie. La population se sent rassurée par les dispositions prises, il passe de 55% en août 2014 à 63% septembre 2014. Vis-à-vis de son homologue des Transports, Justin Kalumba Mwana Ngongo, qui arrive en deuxième position avec 58% en septembre, soit un accroissement de 3% par rapport au mois d'août 2014, l'on retient le lancement du bateau Kokolo qui va profiter à tous les riverains du fleuve Congo et surtout la distribution, à qui de droit, d'un premier lot de bus « esprit de vie ».

L'omniprésence du ministre des Infrastructures sur le terrain, Fridolin Kasweshi, semble avoir donné un coup d'accélérateur aux travaux en cours sur l'avenue Kabambare (communes de Barumbu et Kinshasa) et Route de Matadi. Il est à la troisième marche du baromètre et passe de 54% fin août à 58% septembre 2014. Il est suivi du

ministre de l'Intérieur, Richard Muyej (54%), qui bénéficie des effets de la maîtrise de l'épidémie grâce à une communication adéquate au niveau de la territoriale. Le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda (52%), figure parmi les heureux élus à la suite de son action diplomatique autour du respect des accords d'Addis-Abeba.

Cinquième place justifiée

Quant au ministre de la Communication, Lambert Mende Omalanga (51%), il se maintient grâce à ses interventions lors des conférences de presse visant à éclairer l'opinion sur des questions brûlantes. On lui reconnaît d'avoir redonné à la fonction de porte-parole du gouvernement toute sa signification, c'est-à-dire la voix autorisée pour émettre le point de vue du gouvernement. C'est ce qui justifie la cinquième place occupée par le ministre, à quelques cotes du ministre de l'Agriculture, Jean-Vahamwiti qui jouit de l'effet Bukanga-Lonzo.

Il est à noter la dégringolade du patron de l'Enseignement due aux effets négatifs de la rentrée scolaire, il passe de 54% fin août à 50% septembre 2014. Il lui est reproché de s'intéresser uniquement à la publication des résultats de

l'examen d'État en abandonnant les parents à la merci des promoteurs et autres responsables des écoles. Les parents se plaignent de la non-application des mesures contre la vente des uniformes par les établissements scolaires et la prise en charge des frais scolaires par les parents. Maker Mwangi se trouve au septième rang du palmarès.

Pour Les Points, la longue attente du gouvernement de cohésion nationale est présentée comme l'élément principal de l'immobilisme latent de plusieurs ministres. L'on est loin de la période où le gouvernement se prêtait à une auto-évaluation motivant ainsi les uns et les autres à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les élans novateurs et rénovateurs ont cédé place à une simple figuration. Il s'impose alors, précise le sondeur, le besoin d'insuffler une nouvelle dynamique à l'exécutif national à travers la mise en place du gouvernement de cohésion nationale.

Jeannot Kayuba

SANTÉ

Les responsables des établissements scolaires impliqués dans la lutte contre le virus Ébola

La prévention de l'épidémie est la clé d'or et celle-ci passe par la commission communication du Comité national de coordination de la lutte contre la maladie du ministère de la Santé publique.

La commission communication est à pied d'œuvre depuis la déclaration de la maladie à virus Ébola en Afrique de l'Ouest et en Équateur dans le village de Djera. Les différentes couches de la population sont aussi concernées dans cette vaste campagne de sensibilisation.

Après les journalistes et les confessions religieuses, le Comité national de coordination de la lutte contre la maladie a ciblé les responsables des établissements scolaires pour leur parler de cette maladie grave mais qui peut être évitée en observant certaines règles d'hygiène.

Au cours d'une journée de sensibilisation organisée par le Comité national de coordination en partenariat avec le projet C-Change/FHI360, les responsables des établissements scolaires ont pu comprendre comment se manifeste la maladie, ses voies de transmission et comment prévenir cette maladie dans la communauté. Le directeur national du Programme national de sensibilisation de santé scolaire et universitaire, le Dr Jules Bongongo, qui s'est appesanti sur les symptômes, les

modes de transmission de la maladie et la prévention a fait savoir que la période d'incubation de la maladie à virus Ébola est de deux à vingt et un jours après la contamination. Les signes de la maladie sont la montée brutale de la fièvre, la fatigue intense, les maux de tête, la perte d'appétit, les douleurs musculaires ou douleurs abdominales, les nausées, les vomissements, les diarrhées, les hoquets, les difficultés à avaler et à respirer, les éruptions cutanées, le saignement au niveau des gencives, des yeux, du nez, des oreilles, de l'anus et parfois des voies urinaires, les insuffisances rénales et hépatiques.

La maladie se transmet par contact direct avec une personne déjà atteinte ou par contact avec une personne décédée de la maladie. Elle se contracte aussi par la manipulation d'un gibier trouvé malade ou mort dans la forêt, par le contact avec les liquides organiques tels que le sang, les vomissements, les urines, les selles, les salives, les spermes et les sécrétions vaginales. « La manipulation de tous les objets ayant servi au malade, des singes, des rats, des

sauves-souris, des antilopes ou porcs ainsi que des animaux trouvés morts dans la forêt jouent un grand rôle dans la transmission », a fait savoir le Dr Jules Bongongo qui appelle la population à ne pas être paniquée mais plutôt à éviter des comportements à risque qui pourraient favoriser la propagation de la maladie.

La prévention

Pour prévenir cette maladie, le Dr Jules Bongongo conseille aux chefs des établissements scolaires de ne pas toucher un malade d'Ébola si l'on n'est pas protégé par des gants, une blouse, un masque, des lunettes, un bonnet et des bottes, de laver les mains à l'eau propre et au savon avant de manger, après avoir été aux toilettes. Il a conseillé, en outre, à toute personne de se rendre immédiatement au centre de prise en charge dès l'apparition des premiers signes pour permettre à la personne d'être examinée tôt et d'augmenter ses chances d'être guérie et, par ricochet, protéger sa famille et sa communauté.

Aline Nzuzi

BUKANGA-LONZO

Les premiers maïs industriels « made in DRC » sur le marché dès mars 2015

Le Premier ministre Augustin Matata Ponyo s'est rendu, le 22 septembre, sur le site du Parc agro-industriel à Kenge (Bandundu) pour le lancement officiel du premier semis industriel de maïs après l'inauguration officielle du site de Bukanga-Lonzo, à 240 km au nord-est de Kinshasa, le 15 juillet dernier par le président de la République, Joseph Kabila.

Selon les services d'information de la primature, la cérémonie a coïncidé avec le lancement technique et opérationnel des activités du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, une localité du territoire de Kenge. Cette première activité se développe sur une superficie de 5 000 hectares dans un Parc agro-industriel, le tout premier du genre, qui s'étend sur 75 000 hectares. À terme, le site pourra produire quatre tonnes par hectare. Pour le lancer, le gouvernement a mobilisé 83 millions de dollars américains dont 53 millions pour la mise en production et le reste pour assurer la production et la distribution de l'électricité. Après les premières graines de maïs

semées le lundi, l'on projette la production des premiers maïs industriels « made in DRC » au mois de mars 2015 à Bukanga-Lonzo. Pour la réussite du projet, la primature a appelé au soutien infaillible des autorités coutumières, précisément dans l'encadrement de la population autochtone. Les chiffres avancés en marge de l'inauguration du site marquent un tournant décisif dans le secteur agricole en RDC. En effet, le gouvernement de la République a parlé de créer 20 000 emplois, de réduire la faim de plus de 20%, d'atteindre un taux supérieur à 6% du PIB et de franchir enfin l'allocation des 10% dans le budget national pour le secteur de l'agriculture. Pour assurer la durabilité de ce plan agro-industriel, l'exécutif national a mis en place la Société des parcs agro-industriels (Sopagri) dont l'une des missions est de gérer les sites identifiés et les parcs mis en production. Ils s'agit d'un partenariat public-privé mettant ensemble les institutions multilatérales, les investisseurs privés et l'État congolais. La Sopagri fournit les services, les équipements, les intrants agricoles et l'appui institutionnel. Au-delà, il y a

aussi l'Africom, un consortium sud-africain, qui est mandaté par le gouvernement pour gérer le site dans le cadre d'un contrat de gestion, en partenariat avec les coopératives locales. Pour identifier les sites productifs, la société sud-africaine Mozfood & energy LTD a apporté son expertise à la RDC. Cette collaboration a permis d'identifier les sites potentiels sur la base d'une analyse des sols et de la disponibilité des ressources en eau. L'on a pu également développer des plans d'affaires indicatifs pour chaque site comprenant les besoins en infrastructures, les projets de transformation, le stockage, le marketing et les circuits de distribution. Ce travail est arrivé à son terme en février 2014, et le gouvernement congolais a ciblé le site de Bukanga-Lonzo pour ériger le tout premier Parc agro-industriel. Parmi les critères qui ont prévalu à son choix, il y a le fort rendement de la terre, la disponibilité en eau (rivière Lonzo), la facilité d'irrigation, la proximité avec la ville de Kinshasa représentant un marché et un débouché commercial de plus de dix millions de personnes.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL

Yannick Bolasie buteur avec Crystal Palace contre Everton

L'international congolais Yanick Bolasie de Crystal Palace est en forme en ce début de championnat en Angleterre et pourra certainement faire partie du onze de départ de la RDC contre la Côte d'Ivoire, le 11 octobre, à Lubumbashi en troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2014.

L'ailier international congolais Yanick Yala Bolasie a été buteur lors de la victoire de Crystal Palace contre Everton le week-end dernier en Premier League anglaise. Bolasie a inscrit le troisième but de son équipe qui a rem-

porté la partie par trois buts à deux. Tout a pourtant bien commencé pour Everton qui évoluait à domicile avec l'ouverture du score par l'attaquant international Belge de souche RD-congolaise Romelu Lukaku à la 9^e minute. Mais l'Australien Jedinak a égalisé pour Crystal Palace à la 30^e minute sur penalty et Fraizer Campbell a porté la marque à deux buts à un pour Crystal Palace à la 54^e minute sur une erreur du gardien de but Tim Howard d'Everton.

Et à la 69^e minute, c'est Yanick Bolasie qui a littéralement scellé la victoire de Crystal Palace avec le troisième but, car la réduction du score de Leighton Baines sur penalty à la 83^e minute n'a pas changé l'issue de la partie en faveur

de Crystal Palace, en dépit des offensives d'Everton avec le Camerounais Samuel Eto'o, Romelu Lukaku et le Ghanéen Christian Atsu.

Notons que c'est la première victoire de Crystal Palace cette saison, un succès qui arrive à la 5^e journée de la Premier League et permet à Bolasie et ses coéquipiers d'occuper la 15^e position avec cinq points glanés.

L'international congolais -qui est en forme en ce début de saison en Angleterre- sera certainement lors du match de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2014, le 11 octobre, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, contre les Éléphants de la Côte d'Ivoire.

Martin Engimo

SWITCH

ON

AUX DERNIERS

TUBES

#SwitchOn

MUSIQUE

Un week-end de musique avec Doudou Copa et Roga Roga

À partir du 26 septembre, la ville de Pointe-Noire va vibrer au rythme de la musique congolaise avec notamment les concerts de Doudou Copa les 26 et 28 septembre à l'hôtel le Ruisseau et au VIP Ngalambi For Over et celui de Roga Roga à la gare de fond Tié-Tié.

Pour Doudou Copa, ces deux spectacles constituent une opportunité de présenter à la popula-

tion ponténégrine sa discographie musicale. Une discographie bien garnie avec notamment des albums bien stylés tels que, Evolution, Indépendance Day, Echafaudage et Menu.



Un extrait du clip du groupe Extra Musica

cale dans le groupe Extra-Musica. C'est en effet en 1994, lorsque son ami d'enfance, Guy-Guy Falle découvre qu'il l'invite à intégrer Extra-Musica, un groupe dont il était l'un des fondateurs. Doudou Copa y est resté pendant des années, jusqu'à ce que certaines circonstances l'obligent de mener une carrière en solo.

Après sa tournée, dans les départements de la Bouénza et du Niari, plus précisément à Madin-gou, Nkayi, Sibiti et Dolisie, le patron du groupe Extra-Musica, Roga Roga Missile va se produire

en public à la gare de Fond Tié-Tié. L'artiste est un habitué des spectacles en plein air et il est parmi les musiciens congolais capables de produire un bon spectacle. Son groupe est truffé des animateurs talentueux à la trompe de Zaparo, États Unis, Youyou Mobangé, qui pourront faire bouger les choses du côté de Fond Tié-Tié. Et pour la population ponténégrine, ce concert va les permettre d'être parmi les premiers à déguster en live les chansons incluses dans le nouveau single de Roga Roga intitulé « Contentieux ». ce groupe demeure l'unique qui a le vent en poupe sur la place du Congo.

Prosper Mabonzo

BOXE ANGLAISE

Les Aiglons font une démonstration captivante à Pointe-Noire

Organisée par le club des « Aiglons de Ponton », cette démonstration de boxe anglaise, le 20 septembre au centre de lecture et d'activités culturelles Jean Baptiste Tati Loutard, a attiré beaucoup de curieux. Parmi ceux-ci : Pierre Jessua, le nouveau directeur général de Total E&P Congo.



La photo de famille /crédit photo Adiac»

La boxe anglaise est un sport de combat dans lequel deux adversaires, de même catégorie de poids, se rencontrent sur un ring, munis de gants rembourrés afin de limiter le risque de coupure, et s'échangent des coups de poings, portés au visage et au buste. Elle comprend différentes sections que sont la boxe amateur, de compétition, éducative et féminine. Lors de cette activité, les spectateurs ont eu la chance de découvrir quelques unes, selon l'âge et le niveau des boxeurs. Il y a eu notamment la démonstration de la boxe éducative avec 24 jeunes âgés entre 6 et 12 ans du Boxing Club Upper-cut Mbota, de la boxe amateur avec 20 jeunes âgés de 12 à 17 ans appartenant au même club et enfin de la boxe compétition avec 16 boxeurs âgés entre 14 et 18 ans de l'équipe Élite de Boxe des «Aiglons de Ponton».

Ces jeunes boxeurs ont réussi à attirer l'attention du directeur général de Total E&P Congo qui s'est dit ému de les voir si bien démontrer les techniques de base de la boxe anglaise. Pour les gestes techniques, il y a eu le direct du bras avant (Jab), le long du bras arrière, le crochet, l'uppercut alors que pour les gestes offensifs on a noté la couverture, la parade bloquée, l'absorption de choc, le dégagement, l'abaissement, le retrait de buste et bien d'autres.

L'équipe des Aiglons de Ponton est un club formateur, créé en 2011 par un groupe de managers et entraîneurs du boxing club uppercut de Mbota. Leur but est de créer une équipe de boxeurs d'excellence, susceptibles de participer aux Jeux africains de 2015 à Brazzaville. Ce club a déjà fait ses preuves avec huit de ses boxeurs qui ont récemment remporté les finales des championnats départementaux. Aujourd'hui, il bénéficie de l'appui de Total E&P Congo qui s'est engagée depuis des années à soutenir la jeunesse et le sport.

À la fin de ce show, chaque enfant a eu un paquet de cahiers scolaires de la part des organisateurs. Rappelons que cette activité a également connu la présence de Robert Ponsy, secrétaire général de Total E&P Congo, de Jean Louis Banthoud et de Joseph Biangou, respectivement directeur de cabinet du préfet et directeur départemental des sports à Pointe-Noire.

P.M.

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges améliorent le bilan de Jean-Michel Mbono

La Fédération internationale de football a publié le 18 septembre son classement dans lequel le Congo occupe désormais la 48e place. Le pays est 11e au classement de la Confédération africaine de football.

Cette progression fait le bonheur du président sortant de la Fécofoot, l'unique candidat à sa propre succession. Il a lancé sa campagne électorale le 18 septembre en vue de l'élection du 4 octobre à Owando. Le football congolais est en nette progression a défendu Jean Michel Mbono dans son bilan de quatre ans à la tête de la structure. Le dernier classement de la FIFA publié ce 18 septembre 2014 constitue pour lui un motif de satisfaction. Le Congo a gagné 30 places supplémentaires, quittant ainsi la 78e place pour se loger désormais à la 48e place au plan mondial avant de se classer 11e au classement de la Confédération africaine de football (CAF). C'est aussi le meilleur classement que le Congo ait connu. « À notre arrivée, la Fécofoot

était dans les profondeurs du classement FIFA. Elle occupait le 122e rang en 2010. Aujourd'hui, chacun peut trouver sa satisfaction avec le 48e rang qu'elle occupe au classement de septembre 2014 et la 11e place au classement CAF », a indiqué le président de la Fédération congolaise de football dans son bilan de fin de mandat.

Jean Michel Mbono a affirmé que les prestations de l'équipe nationale lors des compétitions passées, notamment le Championnat d'Afrique des nations et les éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014 étaient des signes qui présageaient déjà un avenir qui enchante. Le Congo a ainsi renforcé sa position mondiale grâce à sa brillante victoire à Calabar 3-2 face au Nigeria, champion d'Afrique, couplée à son succès à Pointe-

Noire 2-0 face au Soudan. Ces victoires, a défendu le président sortant de la Fécofoot, sont des preuves qui témoignent que le Congo longtemps absent des compétitions internationales est en train de refaire surface. La Fécofoot se classe d'ailleurs parmi les 12 meilleurs dans les compétitions interclubs de la CAF grâce aux exploits des Léopards de Dolisie. « La bonne santé de notre participation dans les compétitions continentales est tributaire beaucoup plus au sacre de l'AC Léopards de Dolisie à la Coupe de la CAF. Elle est appréciée par la majoration du quota de représentation de deux clubs pour chaque compétition. Toutefois, un effort substantiel mérite-t-il d'être apporté pour espérer maintenir ce quota mais aussi garder le classement de la Fécofoot auprès de la CAF », a-t-il souhaité. Il a apprécié la qualification pour la phase finale de la CAN au Sénégal des juniors congolais avant d'étaler les résultats

obtenus par les U-17 durant son mandat : médaillé de bronze à la CAN du Rwanda, huitième finaliste au mondial mexicain et la qualification pour la CAN 2013 au Maroc. Il a encouragé la médaille d'or glanée aux jeux de la francophonie. Outre les résultats sur le terrain, Jean Michel Mbono a salué la collaboration de la Fécofoot avec les instances internationales. Pour preuve, le don de la pelouse synthétique, fait par la Fifa, qui sera installée au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Il a évoqué le dossier portant acquisition d'un siège qui est, selon lui, en bonne voie. « La mise à disposition par les pouvoirs publics d'un terrain régulièrement placé dans la zone de la patte d'Oie (Moungali III) en est une preuve irréfutable



Jean Michel Mbono (Photo Adiac)

de la solution à ce problème lancinant. Il reste avec l'engagement prononcé par la FIFA à réaliser la construction d'un siège... », a-t-il commenté avant d'encourager la politique du chef de l'État visant à subventionner les équipes de Ligue 1.

James Golden Eloué

ÉLECTIONS LOCALES

Une campagne footballistique pour les candidats du PCT Moungali

Les candidats du Parti congolais de travail (PCT), à Moungali, ont procédé à une opération séduction des électeurs, le samedi dernier, autour du ballon rond. C'était à l'occasion de la finale du tournoi dénommé : Jeunesse d'aujourd'hui et de demain (JAD).

Ils se sont invités en vedettes à la finale du tournoi JAD qui opposait normalement Capelette à Flamengo, deux équipes amatrices de la circonscription. Le coup d'envoi a été donné par le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, tête de liste. Les deux formations se sont alors permis d'en découdre. Flamengo a ouvert la marque. L'égalisation de Capelette n'a pas tardé. La première équipe a repris l'avantage avant de regagner les vestiaires.

C'est à la mi-temps de cette finale que les treize candidats du PCT (hommes et femmes) se sont mesurés, footballistiquement bien sûr, avec l'équipe des jeunes sourds de Moungali, sous les ovations du public sportif venu nombreux vivre l'événement. La rencontre, d'un niveau amateur, s'est soldée sur une courte victoire des candidats du PCT 1-0. L'unique but du match a été inscrit par Hugues Ngouélondélé. Objectif atteint sur la pelouse mais pas encore dans les urnes où tout va vraisemblablement se jouer. Après la confrontation entre les



Hugues Ngouélondélé donnant le coup d'envoi par jonglage crédit photo Adiac

postulants du PCT et les jeunes sourds, Capelette et Flamengo ont regagné l'aire de jeu, pour la seconde partie. C'est finalement Flamengo qui l'a emporté 3-2. Pour lier l'utile à l'agréable, la marraine de la compétition, Inès Nefer Ingani, qui figure parmi les candidats a mis les équipements sportifs à la disposition des équipes, selon leurs performances. Le président du JAD, Daniel Darno Loutala a, lui aussi, remis une coupe aux candidats du PCT. « Ce geste est une manière pour nous de souhaiter plein succès aux candidats du PCT », a-t-il déclaré. « Nous voulons mobiliser les électeurs à travers cette finale en vue d'une campagne de proximité. (...) Nous sommes confiants, la victoire sera de notre côté », a indiqué le maire de Brazzaville. Il faut donc attendre l'issue de la course électorale pour savoir si la victoire en sport peut entraîner une victoire en politique.

Rominique Nerplat Makaya

ELECTIONS À LA FECOFOOT

La CCAS se saisit du dossier des candidats recalés

Les plaidoiries sur cette affaire auront lieu demain au siège du Comité national olympique et sportif congolais.

Le Collectif des candidats, non retenus pour l'élection à la Fédération congolaise de football (Fécofoot), a recouru à la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) pour tirer l'affaire au clair. Ces candidats recalés mettent en crise le défaut de notification de la commission électorale sur le rejet de leurs candidatures. Ils contestent, par ailleurs, les liens de parenté qui existent entre l'un des membres du bureau exécutif, candidat à sa propre succession et le président de la commission électorale. Ce qui, selon eux, est contraire aux textes régissant le processus de l'élection.

Seulement, la Fécofoot a dé-

légué un représentant, Daniel Omboulou, pour connaître sa position. Celui-ci a mis en avant l'argument de l'impossibilité de la Fécofoot de comparaître devant la CCAS étant donné que ses textes ne lui permettent pas. Pourtant, la fédération a fait parvenir à la chambre ses statuts et son code électoral. Une manière, pour elle, de donner de la matière à la structure judiciaire en vue de fluidifier son raisonnement dans la prise de décision sur ce dossier. Le président de la CCAS, Corneille Moukala Moukoko, à son tour a réduit à néant l'argument de la Fécofoot. La CCAS est un organe juridique du Comité national olympique et sportif

congolais dont la fédération est membre, a-t-il rappelé. La Fécofoot n'a pas raison de croire qu'elle ne peut pas comparaître devant cette juridiction sportive nationale aussi longtemps qu'elle sera membre du comité olympique national. D'ailleurs, la décision portant création de la CCAS dispose que cette dernière a le pouvoir de juger de tout litige en milieu sportif sur toute l'étendue du territoire national. « La Fécofoot devrait normalement se détacher du comité olympique pour ne pas être sous le coup de la CCAS », a proposé Corneille Moukala Moukoko tout en promettant de ne dire que le droit sur cette affaire. Après les plaidoiries de demain, viendra la décision.

Rominique Nerplat Makaya

TOURNOI « FORCE ONE »

Les frères d'armes de la DGSP bientôt en compétition

Ils prendront part à la première édition des journées sportives dénommée « Force one » du 25 septembre au 20 octobre 2014 à Brazzaville.

Les athlètes de toutes les structures de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) vont se mesurer au football, au semi-marathon, au relais et au ballon militaire. Ce sont là, en effet, les disciplines retenues pour cette compétition. Seulement, le relais et le semi-marathon auront respec-

tivement lieu le 7 octobre pour l'un et le 9 octobre pour l'autre. C'est donc avec le football que le tournoi ouvrira ses portes. Dans cette discipline, les équipes sont réparties en trois groupes. La 1^{ère} et la 4^e compagnie vont en découdre avec la compagnie d'appui et escadron blindé dans la poule A. Tandis que dans le groupe B, la 2^{ème} et la 5^{ème} compagnie seront aux prises avec la DSR, CAB, DCAP, D trans. La poule C, elle, est composée de la 3^e

compagnie, la 6^{ème} compagnie, la DT, DAF, DD, DRH, DVP. Le règlement intérieur de la compétition dispose que les équipes doivent arriver au lieu de la compétition une heure avant pour les formalités. Par ailleurs, sur le plan organisationnel, une antenne médicale est prévue pour couvrir l'ensemble des activités de la première édition de « Force one ». Le public sportif attend donc le coup d'envoi de la compétition le 25 septembre.

R.N.M.